

L'EFFRAIE

La revue du CORA-Rhône

n° 21 - 2007



Centre Ornithologique Rhône-Alpes Section Rhône

M.R.E. 32 rue Sainte-Hélène 69002 LYON

Tél. : 04 72 77 19 85 FAX. : 04 72 77 19 86

cora69@wanadoo.fr

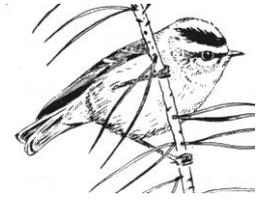
<http://coraregion.free.fr/>



CORA-Rhône

ISSN 0982-5878

Editorial



Moins de voitures, un peu plus de transports en commun et de vélos, l'enquête sur les "Ménages et Déplacements" réalisée en 2006 dans l'agglomération lyonnaise relève que les Lyonnais se déplacent moins, et que, s'ils possèdent plus de voitures, ils utilisent de plus en plus les transports collectifs, et bien qu'ils ne marchent pas davantage, pratiquent plus le vélo dont la part a doublé. Cette tendance constitue une nouveauté nationale et montre que des actions volontaristes comme celles menées depuis 10 ans à Lyon pour améliorer la qualité de service, le transport en mode "doux", le partage de la voirie, et pour modifier les plans de circulation et de stationnement, peuvent inverser des évolutions néfastes à l'environnement.

Malgré quelques bonnes nouvelles de cet ordre, gouttes d'eau dans un océan d'informations alarmantes, le monde est encore loin, très loin, d'évoluer dans le bon sens : le taux de CO₂ dans l'atmosphère ne cesse d'augmenter, la déforestation continue de même que le pillage des ressources naturelles qu'on envisage aujourd'hui d'aller chercher sous la calotte glaciaire arctique.

Que sera le monde lorsque ces ressources seront épuisées, ce qui arrivera forcément, tôt ou tard, et plus tôt que beaucoup l'imaginent, puisque la population mondiale augmente et ses besoins en énergie encore plus vite ?

On pourrait en avoir un petit aperçu en allant visiter la ville chinoise de Guiyu qui s'est fait une spécialité du recyclage des ordinateurs, des téléphones et autres appareils électroniques si vite périmés. Cette louable action s'est développée malheureusement dans un contexte qui fait froid dans le dos. Les pauvres gens qui y travaillent le font en effet dans des conditions dramatiques, avec des outils rudimentaires, faisant fondre les pièces en plastique sur des fours à charbon préhistoriques pour récupérer les métaux, respirant les gaz toxiques qui s'en échappent continuellement, dans une odeur insupportable, triant l'or dans des bacs d'acides rejetés dans les caniveaux et dans la rivière où toute vie a disparu, mais où les enfants viennent chercher l'eau de la cuisine et de la toilette... Les canaux sont devenus des égouts ; l'eau y est noire, les carcasses d'ordinateurs gisent partout ou brûlent en plein air, si l'on peut encore appeler "air" ce que respirent les habitants de cette ville envahie par les fumées, les gaz toxiques et les dioxines qui s'échappent de milliers de cabanes au toit de tôle ondulée.

Ce commerce illégal, puisque les conventions internationales imposent un retraitement des appareils électroniques (considérés comme produits toxiques du fait des métaux lourds qui y sont insérés) dans des institutions spécialisées de leur pays d'origine, fait vivre les 500.000 habitants de Guiyu, ville située au sud de la Chine, au fond d'une zone humide impropre à l'agriculture. Dans le ballet des vieux camions qui amènent les rebuts électroniques et embarquent les métaux récupérés, en crachant leurs gaz d'échappement dans une atmosphère déjà pestilentielle, 200.000 ouvriers, payés au tarif local, mais gagnant deux fois plus ici que dans leur région paysanne d'origine, rêvent de pouvoir s'acheter une automobile pour passer du rôle d'esclave retraitant à celui de transporteur de déchets...

Mais vous aurez peu de chances de visiter Guiyu... Les étrangers n'y sont pas les bienvenus !...

Le rédacteur en chef



Sommaire du n°21/2007

| | |
|--|------|
| Editorial | p. 2 |
| Le Busard Saint-Martin dans le Rhône <i>Bertrand DI NATALE</i> | p. 4 |
| Le CORA-Rhône en Camargue (19 au 22 janvier 2007) <i>Jean-Paul RULLEAU</i> | p. 9 |
| Reproduction du Goéland leucophée à Lyon en 2007 <i>Dominique TISSIER</i> | p.14 |
| Première reproduction de la Sterne pierregarin dans le Rhône <i>Dominique TISSIER, Vincent GAGET, Gilles CORSAND & Romain CHAZAL</i> | p.19 |
| Analyse des données de Putois dans le Rhône <i>Dominique TISSIER</i> | p.22 |
| Philomèle et Procné, ou "de la métamorphose orthographique du rossignol"... <i>Annie PINGET & Dominique TISSIER</i> | p.26 |
| HONG-KONG, ornithologie sous les gratte-ciel (1er au 6 avril 2007) <i>Frédéric DOMENJOUD</i> | p.31 |
| Liste des oiseaux du Rhône (en préparation) <i>Dominique TISSIER</i> | p.37 |

EFFRAIE n°21 / 2007

Revue éditée par le CORA-Rhône (Centre Ornithologique Rhône-Alpes, section Rhône)

32 rue Sainte-Hélène 69002 LYON

☎ 04 72 77 19 85 FAX : 04 72 77 19 86 Email : cora69@wanadoo.fr

<http://coraregion.free.fr/>

Edition et publication : CORA-Rhône

Rédacteur en chef : Dominique TISSIER

Comité de lecture : Jacqueline LAPIERRE-LEYNAUD, Bertrand DI NATALE, Michel DUPUPET, Olivier IBORRA, Pierre-Yves JUILLET, Jean-Paul RULLEAU

Photo de couverture : *Goéland leucophée* D.TISSIER

Photos intérieures : Yves THONNERIEUX, Dominique TISSIER, Romain CHAZAL, Rein HOFMAN

Illustrations : Dominique TISSIER, Franck BOISSIEUX, Magalie DUBOIS

Réalisation et mise en page : Dominique TISSIER

Reprographie et reliure : COREP Lyon

Les opinions exprimées dans les articles de cette revue n'engagent que leur rédacteur et non le CORA

Pour toutes publications d'articles, contacter le Rédacteur en chef : dominique.tissier@ecam.fr ou Delphine ARCHER au CORA-Rhône.

Le Busard Saint-Martin dans le Rhône

Bertrand DI NATALE

Le Busard Saint-Martin *Circus cyaneus* a une aire de répartition très large en Europe, depuis le nord de l'Espagne jusqu'en Russie, en passant par les îles britanniques et la Scandinavie. En Asie, il niche jusqu'à l'Océan Pacifique.

Ce busard est de taille moyenne comprise entre celle du Busard des roseaux *Circus aeruginosus* et celle du Busard cendré *Circus pygargus* (longueur 43 à 50cm, envergure 103 à 108cm, poids 290 à 548g, le mâle étant plus léger que la femelle). Il est un peu plus svelte que le premier avec des ailes légèrement plus étroites et plus pointues. Le dimorphisme sexuel, comme chez tous les busards, est très marqué. Le mâle présente le dessous blanc avec la poitrine et la tête gris bleuté. Sa face supérieure est un peu plus sombre. Les rémiges primaires, dessus comme dessous, sont noires contrastant avec le reste du plumage. Le croupion forme un carré blanc nettement visible. La femelle, de silhouette identique au mâle, est brune avec le même croupion blanc contrastant. Elle possède les couvertures des ailes un peu jaunâtres et a le dessous blanc beigeâtre rayé de brun. Les barres transversales sur ses rémiges (plumes des ailes) et ses rectrices (plumes de la queue) sont nettement visibles, surtout en vol. Sa queue est brune. Le juvénile ressemble à la femelle avec le dessous plus jaune roussâtre, moins rayé. Les barres de sa queue sont à peine visibles et ses rémiges secondaires sont plus sombres. Les grandes couvertures sus-alaires ont le bout pâle. Les plumes de sa face supérieure contrastent plus que chez la femelle adulte. A un an, les jeunes mâles commencent à prendre leurs premières teintes grises et les jeunes femelles ont encore les rémiges secondaires sombres. A deux ans, les femelles ont leur plumage définitif alors que les mâles ne l'acquièrent qu'à l'âge de trois ans.

D'attitude typique, cet oiseau survole les paysages ouverts à faible hauteur en tenant les ailes nettement relevées quand il plane. En vol circulaire, il les relève toujours alors qu'en vol direct, il les tient à plat, voire pendantes. Plus petit que le Busard des roseaux, il a un vol plus rapide fait de battements plus légers.

Le risque de confusion est possible avec le Busard cendré. Des deux espèces, le Busard Saint-Martin est le seul à rester en hiver et ne peut donc pas être confondu à cette période. En revanche, dès le printemps, il convient de le différencier du Busard cendré. Ce dernier est beaucoup plus svelte, avec une queue et des ailes plus longues et plus pointues. Son vol fait penser à celui d'une grande sterne aux ailes très longues et souples ! Le mâle de Busard cendré dispose en outre d'une barre noire transversale bien visible sur le dessus des ailes et deux sur le dessous. Le bout des ailes présente plus de noir. Ses couvertures sont d'un gris foncé (qui lui a valu son nom de cendré) sur le dos et sur le bras jusqu'au coude et d'un gris clair au-delà, ce qui lui donne un aspect tricolore. Un critère assez facile à voir est une ligne noire sur le bord postérieur des ailes du Saint-Martin, que n'a pas le cendré.

Le dessous du Busard cendré mâle est strié de brun-roux, au contraire du Saint-Martin qui l'a gris clair. La femelle du Busard Saint-Martin peut être plus facilement confondue avec celle du cendré, mais on la distingue généralement à sa silhouette et à son vol. Son croupion, carré, blanc, est souvent plus large que celui de la femelle du cendré, mais c'est un critère qui n'est pas déterminant et difficile à apprécier sur le terrain.

Les effectifs du Busard Saint-Martin sont estimés, pour l'Europe occidentale, Russie comprise, entre 22000 à 31000 couples. Il est difficile de faire un recensement exact de cette espèce car les couples peuvent couvrir un territoire immense, jusqu'à 5000ha, en chevauchement avec ceux d'autres individus.



Photo de Rein HOFMAN

De plus, ces effectifs fluctuent fortement d'une année à l'autre en fonction de l'abondance ou de la rareté des proies et selon les régions. Comme tous les rapaces, cet oiseau a souffert au XX^{ème} siècle de persécutions directes (tirs) au point de disparaître de Belgique, du Luxembourg, de l'Autriche et d'une partie des îles britanniques. L'intensification de l'agriculture a réduit son habitat et l'a appauvri en nombre de proies : le remembrement, l'utilisation des rodenticides et des pesticides agricoles restent aujourd'hui les principales causes de sa raréfaction en Europe. Depuis sa protection légale, ses effectifs se sont reconstitués notamment en Grande-Bretagne. Il reste néanmoins rare en Europe centrale. Le Busard Saint-Martin est surtout abondant dans les pays comme la Suède, la Finlande, la France, l'Espagne et les îles britanniques. Ce sont dans ces pays que nichent 95% de la population du Paléarctique occidental. Le plus grand nombre de couples revient à la France, où l'effectif est estimé entre 7800 et 11200 couples (enquête Rapaces 2000), suivie de la Finlande abritant 3000 couples. Sous notre latitude, les oiseaux sont sédentaires ou vagabonds. En revanche, les oiseaux nordiques sont franchement migrateurs et empruntent généralement la direction du sud-ouest, entre les mois d'août et octobre. Certains hivernent au sud de la Suède, déjà plus clément, mais généralement dans le centre, l'ouest et le sud de l'Europe et en Turquie. Les effectifs français sont largement renforcés par ceux des oiseaux nordiques. Les Busards Saint-Martin migrant sur un large front, il n'y a pas de passage spectaculaire remarqué sur les principaux lieux d'observation de la migration. Au col de Hucel, situé en Haute-Savoie, seuls 39 Busards Saint-Martin ont été comptabilisés en 2002 migrant le plus souvent isolément de début mars à fin avril. A l'Escrinet, 12 individus ont été observés au passage en mars 2002, avec un maximum de 4 le 26 mars.

Dans le département du Rhône, cette migration n'est pas très marquée au printemps. En revanche, elle semble l'être un peu plus à l'automne avec des passages notés entre le 7/09 et le 21/10 accentués aux alentours du 12 octobre (Laurent MANDRILLON : suivi de la migration entre les années 1986 et 1989 au col de Dardilly : 12 individus notés). En revanche, l'hivernage semble régulier sur certaines zones du département : signalons un dortoir situé sur la commune de Saint-Andéol-le-Château avec la présence régulière d'une vingtaine d'individus, et parfois jusqu'à une trentaine.

En ce qui concerne son habitat, le Busard Saint-Martin semble préférer les zones de friches, de broussailles, de landes, de jeunes plantations de résineux, mais également les zones marécageuses et les bords d'étang. Il niche parfois dans les cultures céréalières, mettant alors en péril sa nichée, mais de façon moins systématique que le Busard cendré, au point de ne pas en être menacé de disparition. L'utilisation de ce type de biotope pourrait être la cause de la progression de son aire de répartition, mais serait également la résultante de la disparition progressive des zones de landes ou de leur morcellement. Dans certaines régions, ces zones sont détruites au profit des plantations de résineux qui profitent, dans les premières années, aux Busards Saint-Martin, mais qui, par la suite, lorsque les arbres atteignent 7 à 8 mètres, ne sont plus exploitables par ces oiseaux. Ceux-là sont alors contraints de nicher dans les cultures céréalières aux abords.

En France, les oiseaux commencent leurs manifestations territoriales dès la seconde quinzaine du mois de mars et jusqu'à la fin du mois d'avril, voire en mai, plus tardivement dans le nord de l'Europe. Le couple émet alors des sons durant la parade : plutôt des caquètements émis par le mâle et des cris nasillards par la femelle. Les vols de parades sont surtout le fait du mâle qui effectue quelques festons (montées et chutes rapides successives) et des retournements. Puis le mâle offre une proie, en la laissant tomber, à la femelle qui la récupère aussitôt en se retournant sous les serres de son partenaire : c'est ce qu'on appelle le passage de proie, comportement typique constaté dans les couples de busards. Certains mâles sont polygames, mais ce comportement est peu remarqué en France.

L'aire est établie au sol dans une végétation comprise entre 1 et 3 mètres de hauteur. La ponte a lieu, généralement, à la fin du mois d'avril et comprend généralement de 4 à 6 œufs. Ce sont les oiseaux de deux à trois ans qui se reproduisent, parfois les mâles de moins d'un an au cas où l'abondance des proies est exceptionnelle. Les oisillons éclosent au bout d'un mois et, dans un premier temps, c'est le mâle qui se charge d'approvisionner la famille. La femelle se charge de la becquée. Les proies sont essentiellement composées de petits rongeurs, mais aussi, surtout à la belle saison, de petits oiseaux généralement surpris à l'issue d'un vol planant et silencieux au ras du sol. Les jeunes quittent le nid à 45 jours environ. Certaines familles désertent rapidement les lieux de la nidification, alors que d'autres stationnent encore après l'élevage des jeunes probablement en raison de la disponibilité de la nourriture. Les jeunes de différentes familles se regroupent localement en dortoir. A une certaine période, ils se dispersent dans des directions variées, généralement en direction du sud, et vagabondent. Les oiseaux, adultes comme juvéniles, se déplacent isolément la journée, mais se regroupent à la tombée de la nuit pour former un dortoir, éventuellement en compagnie de Busards des roseaux ou cendrés.

Le Busard Saint-Martin est répandu dans toute la France, hormis le massif alpin, la bordure est du pays, la région méditerranéenne et la Corse où il est absent en tant que nicheur. Il est plus rare au nord-ouest d'une ligne Nantes-Metz, mais il semble y avoir renforcé ses effectifs, depuis la fin des années 1970 et le début des années 1980. Il niche désormais au sud de la Bretagne, le Haut-Maine, le sud de la Normandie, de la Picardie, en évitant les franges côtières, et aussi dans les départements du Nord, de l'Aisne et de l'Ile-de-France.

En Rhône-Alpes, il semble réparti sur l'ensemble de la région en dehors des secteurs méridionaux de l'Ardèche et de la Drôme où il reste rare et sur les régions alpines où il est absent. Dans le département du Rhône, notre enquête a permis d'estimer les effectifs de l'ordre de 45 à 68 couples contre 45 à 58 de Busards cendrés. Ainsi les deux populations paraissent être de même importance même si, au premier abord, le Busard Saint-Martin semble plus commun que le Busard cendré. La raison en est qu'il y a plus d'observations de cette espèce en hiver, ce qui laisse l'impression aux observateurs qu'il est plus répandu. En revanche, même si les deux espèces de busards gris semblent fréquenter les mêmes zones, les densités paraissent s'inverser selon l'altitude. Le Busard cendré apprécie particulièrement les zones ouvertes de plaines, de type plus steppique, alors qu'au contraire le Busard Saint-Martin présente de meilleures densités sur les régions collinéennes et montueuses. Il n'y a que

sur l'Est lyonnais que les deux espèces se partagent les territoires avec toutefois une prédominance notable du Busard Saint-Martin. Une hypothèse est possible : ce dernier nichant plus tôt que le Busard cendré qui arrive dans le courant du mois d'avril, il a moins à souffrir de l'exploitation agricole des zones céréalières au bord ou à l'intérieur desquelles il a élaboré son nid. Ses jeunes ont généralement plus souvent la chance de décoller avant la période des moissons.



dessin de Franck BOISSIEUX

En 2000, signalons que sur 433 interventions réalisées en France par les groupes « busards », constitués pour sauver les jeunes du broyage par les machines agricoles, 87 concernaient des Busards Saint-Martin, dont une seule sur 58 en Rhône-Alpes (départements de l'Isère, de la Loire et du Rhône).

En 2001, il y a eu, en revanche, 314 interventions sur nids de Busards Saint-Martin sur un total de 984. En Rhône-Alpes, 13 sur 84 ont concerné cette espèce dont 5 dans le département du Rhône sur un total de 58. Même si cette proportion de Busard Saint-Martin est exposée au danger, elle peut être considérée comme moins importante comparativement au Busard cendré qui doit, quant à lui, pour assurer la pérennité de son espèce, compter quasi systématiquement sur les interventions d'humains charitables se sacrifiant à hauteur de 2500 à 3000 journées par printemps pour sauver ces oiseaux. C'est pourquoi le Busard Saint-Martin semble stabiliser ses effectifs sur les régions hautement agricoles alors que cela paraît moins évident pour le Busard cendré.

Dans les Monts du Lyonnais et du Beaujolais, le Busard Saint-Martin apprécie les zones agricoles où il y chasse sans être affecté par leur exploitation puisqu'il explore les zones de taillis, de landes, situées en lisière de forêt pour y placer son nid. Une étude réalisée par Gérard HYTTE dans notre département en 1981 et 1982 permet de constater, en période d'hivernage, un renforcement des densités de cette espèce à des altitudes comprises entre 400 et 600 mètres. Cela s'avère vrai, également, en période de nidification. Au-delà de 600 mètres, il devient rare et en dessous de 400 mètres, il présente généralement des densités plus faibles dans notre département.

La zone où de remarquables densités apparaissent est le secteur de la carte I.G.N. de Mornant. Là, de nombreux territoires et de nids ont été découverts depuis 1996 : 10 à 15 couples sont estimés et la moyenne des jeunes à l'envol sur ce secteur est comprise entre 2 et 3 par couple. Situé à moyenne altitude, le milieu l'attire : zones de taillis et de landes en lisières de bois à proximité de grandes surfaces agricoles. Signalons l'observation de deux couples certains et d'un possible sur le même carré échantillon de 25 km² le 13 mai 2001. J'observais ainsi un couple, dont un mâle en plumage immature, parader au-dessus de son nid situé dans un taillis. Puis un autre couple avec un mâle de plus de trois ans et, enfin, un autre mâle en plumage transitoire de deux ans sur un secteur où un nid avait été noté les années précédentes. L'abondance des proies (campagnols) sur les terres agricoles, ainsi que l'existence de zones de végétations refuges à proximité, semblaient expliquer ces densités comme celles des autres espèces de rapaces. Ailleurs, les densités de ce busard semblent être réparties de manière plus égale entre les différents secteurs I.G.N. du département avec les mêmes critères de choix de milieu et d'altitude.

Dans notre département, le Busard Saint-Martin semble avoir des effectifs stables. Protégée par l'Annexe I de la Directive Oiseaux et l'Annexe II de la convention de Berne, c'est une espèce à surveiller étroitement et pouvant présenter localement des déclin spectaculaires. Au regard de l'évolution des milieux, si l'on maintient des zones de végétations refuges, c'est-à-dire des friches, des landes et des broussailles sur des surfaces respectables aux abords des parcelles agricoles, en évitant l'usage de pesticides et de rodenticides, on aura l'espoir de conserver cette population, les busards pouvant être les garants de la régulation des effectifs de petits rongeurs et donc de précieux auxiliaires de l'agriculture. Enfin, en ce qui concerne les jeunes plantations de résineux, des techniques de gestions de sylviculture moins défavorables aux busards devraient être mises en application.

Bertrand DI NATALE

Bibliographie :

- CHEVALIER F. (2002).** Inventaire des rapaces diurnes nicheurs. Enquête nationale 2000-2001 organisée par la mission FIR / LPO relayée par le CORA-Isère : résultats par espèce du département de l'Isère. *Nouv'ailes* 145. CORA-Isère, Grenoble.
- CORA-Drôme (2003).** *Oiseaux de la Drôme, Atlas des oiseaux nicheurs de la Drôme.* CORA-Drôme, Romans.
- CORA-Haute-Savoie (2002).** Migration au site de Hucel (Haute-Savoie) au printemps 2002. *Circulaire* 57 : 18-19. CORA Région, Lyon.
- CORA Région (2003).** *Les oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes, 1977-2000. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes.* CORA éditeur, Lyon.
- DI NATALE B. (2001).** *Enquête nationale 2000-2001 ; estimation des populations de rapaces diurnes nicheurs en France : résultats d'enquête du département du Rhône.* CORA-Rhône, Lyon.
- GENSBOL B. (1993).** *Guide des rapaces diurnes d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche-Orient.* Delachaux & Niestlé, Lausanne.
- GEROUDET P. (1965-1984).** *Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe.* Delachaux & Niestlé, Neuchâtel.
- HYTTE G. (1983).** Recensement des rapaces diurnes hivernants : comptage Buses, hiver 1981/1982 dans le Rhône. *L'Effraie* n°1, CORA-Rhône, Lyon.
- L.P.O. Mission F.I.R. (2001).** Busards : surveillance 2000. *L'Oiseau Magazine : rapaces de France, supplément n°3* : 21-26.
- L.P.O. Mission F.I.R. (2002).** Busards : surveillance 2001. *L'Oiseau Magazine : rapaces de France, supplément n° 4* : 17-22.

MANDRILLON L. (1989). La migration des oiseaux à Dardilly (Monts du Lyonnais). *L'Effraie* n°7, CORA-Rhône, Lyon.

MULLARNEY K., SVENSSON L., ZETTERSTRÖM D. & GRANT P.J. (1999). *Le guide Ornitho.* Delachaux & Niestlé, Lausanne.

ROBIN M. (2002). Synthèse de la migration pré-nuptiale en mars 2002 au col de l'Escrinet (Ardèche). *Circulaire* n°57 : 3-9. CORA Région, Lyon.

ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. (1999). *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherches de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation.* Société d'Etude Ornithologique de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux, Paris.

THIOLLAY J.M. & BRETAGNOLLE V. (coord.) (2004). *Rapaces de France. Distribution, effectifs et conservation.* Delachaux & Niestlé, Paris.

VAN STEENWEGEN C. (1998). *L'histoire des oiseaux de France, Suisse et Belgique.* Delachaux & Niestlé, Lausanne.

YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. (1995). *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989.* Société Ornithologique de France, Paris.

Le CORA-Rhône en Camargue

(19 au 22 janvier 2007)

Jean-Paul RULLEAU

La **Camargue**, 145000ha, est la plus grande zone humide naturelle du littoral méditerranéen français, au sud d'Arles, dans l'immense delta du Rhône ; la Réserve Nationale de Camargue (13000ha), le Parc Naturel Régional de Camargue, la Réserve naturelle volontaire de la Tour-du-Valat, les espaces du Conservatoire du Littoral... soit environ 20000ha, sur les communes d'Arles et des Saintes-Maries-de-la-Mer, jouissent d'un statut de protection.

Modelée au fil des siècles par les activités humaines, endiguements, travaux d'irrigation, cultures, pêche, chasse, tourisme, on y distingue une multiplicité de milieux :

- 16000ha de milieux naturels saumâtres (Étangs du Vaccarès, des Impériaux, du Malagroy) en position centrale, dominés par les herbiers aquatiques (**Potamots** *Potamogeton sp.*, **Ruppias** *Ruppia sp.*, **Zostères** *Zostera sp.*) et les salicorniaies terrestres ; plus de la moitié des anatidés hivernants y trouvent refuge. Le Bois des Rièges subsiste sur les vestiges d'un ancien cordon dunaire. Le niveau de salinité est contrôlé et les réglages des vannes qui font transiter l'eau du Vaccarès vers la mer ou inversement sont parfois sources d'antagonisme entre naturalistes et chasseurs. La célèbre Digue à la Mer sépare cet écosystème unique de la Méditerranée.
- 42000ha de milieux naturels doux ou faiblement saumâtres : étangs et marais de la Tour-du-Valat, de Consécanière avec leurs roselières, leurs salicorniaies et leurs jonçailles ; marais aménagés pour la chasse, séparés par des digues, où poussent quelques arbustes (**Tamaris** *Tamarix gallica*, **Filaires** *Phyllirea angustifolia*), et des canaux ; les herbiers qui s'y développent sont une ressource majeure pour les oiseaux d'eau.

- 25000ha de salins contenus entre des digues aménagées pour l'exploitation, favorisant le développement d'algues rouges, de petits crustacés (*Artemia salina*), de larves et de vers qui nourrissent limicoles, laridés, sternes et surtout les **Flamants roses** *Phoenicopterus ruber* dont on trouve ici la seule colonie française, riche de plus de 10000 couples nicheurs.
- 50000ha de milieux agricoles en périphérie ; les rizières sont des terrains d'alimentation importants pour de nombreuses espèces.

La surface des milieux dits naturels est en constante diminution au profit des zones anthropisées (aménagements cynégétiques, touristiques, immobiliers, surpâturage...) depuis la 2^{ème} Guerre Mondiale : de 100000ha, leur superficie est tombée à 60000ha et continue à baisser, y compris au sein du Parc Naturel Régional de Camargue, même si cette évolution s'est considérablement ralentie. Les conséquences en sont la variation de la salinité par apports d'eau douce ; l'eutrophisation ; les pollutions liées aux produits phytosanitaires, au plomb de chasse, aux fumées du complexe industriel de Fos-sur-Mer ; les espèces invasives ; la perte de la biodiversité ; la fragmentation des milieux...

Vendredi 19 janvier.

15 participants arrivent en ordre dispersé, pour cette édition 2007 organisée par Colette. Dès le vendredi, le temps s'annonce beau et très doux pour la saison.

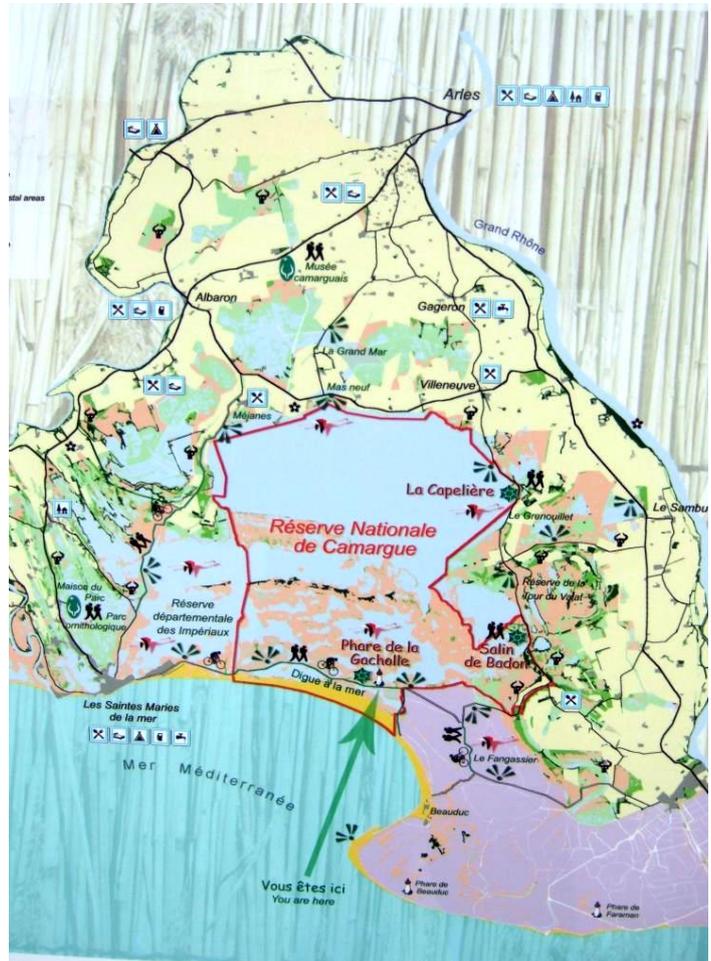
Au passage par la Crau, un **Milan royal** *Milvus milvus* se fait houspiller par une **Corneille noire** *Corvus corone*. Les premières équipes sur le terrain vont explorer, qui les marais du Vigueirat, qui le bord de mer à la plage d'Arles.

Les marais du Vigueirat, à l'est du Rhône, nous permettent un premier contact avec l'avifaune camarguaise :

- quelques **Fuligules milouins** *Aythya ferina*
- de nombreux **Canards colverts** *Anas platyrhynchos* et **Sarcelles d'hiver** *Anas crecca*
- un beau **Canard pilet** *Anas acuta*
- deux **Vanneaux huppés** *Vanellus vanellus* qui nous font espérer d'autres limicoles
- un superbe **Busard des roseaux femelle** *Circus aeruginosus*, précurseur de bien d'autres...
- les **Gallinules poules d'eau** *Gallinula chloropus*
- les **Aigrettes garzettes** *Egretta garzetta*

Les nombreuses traces de **Sanglier** *Sus scrofa* et crottes de **Renard roux** *Vulpes vulpes* nous rappellent que les oiseaux n'ont pas l'usage exclusif des lieux... Dans les bosquets, le **Fragon piquant** ou Petit-houx *Ruscus aculeatus* est en floraison, petites fleurs à 6 tépales (pétales/sépales) en étoile portées par des rameaux en forme de feuilles, les cladodes, et aussi en fructification de baies rouge vif.

A Barcarin, nous attendons le bac pour traverser le Rhône ; les talus et la digue sont couverts des feuilles vigoureuses du **Chardon-Marie** *Sylibum marianum*, panachées de blanc, au bord très épineux ;



de l'autre côté, nous croisons un groupe de **Hérons gardeboeufs** *Bubulcus ibis* qui suivent de très près un tracteur au labour.

A La Capelière, réserve de la Société Nationale de Protection de la Nature, alors que le soir tombe, les **Sarcelles d'hiver** et les **Fuligules morillons** *Aythya fuligula*, par dizaines, ainsi que quelques **Canards souchets** *Anas clypeata* se mettent au repos ; un **Ragondin** *Myocastor coypus* broute, accroupi dans l'eau, en nous tournant le dos. Dans le soleil rougeoyant du couchant, trois **Flamants roses** regagnent leur dortoir.



Photo D. TISSER

Samedi 20 janvier.

Temps printanier. Les marais de Grenouillet... grouillent d'Anatidés :

Canards souchets, **Sarcelles d'hiver**, **Oies cendrées** *Anser anser*, **Tadornes de Belon** *Tadorna tadorna*, **Cygnés tuberculés** *Cygnus olor*, et de grands échassiers : **Flamants roses**, **Grandes Aigrettes** *Egretta alba*, **Hérons cendrés** *Ardea cinerea*. Un vol de **Vanneaux huppés** passe puis se pose. Un **Goéland leucophée** *Larus michahellis* déguste tranquillement le cadavre d'une **Foulque macroule** *Fulica atra* ; dans les buissons proches de l'observatoire, des cris typiques révèlent la présence de **Fauvettes mélanocéphales** *Sylvia melanocephala* que nous voyons bientôt voler dans les branches (deux mâles et une femelle), tête noire et cercle oculaire bien rouge.

Sur le Vaccarès, devant l'observatoire, dix **Aigrettes garzettes** pêchent ; l'une d'elles ébouriffe son plumage dans le soleil ; les **Flamants roses** sont omniprésents, géants au milieu des **Grèbes huppés** *Podiceps cristatus* et **Grèbes castagneux** *Tachybaptus ruficollis*.

A La Capelière, quatre discrètes **Bécassines des marais** *Gallinago gallinago*, des **Cisticoles des joncs** *Cisticola juncidis* et un **Martin-pêcheur d'Europe** *Alcedo atthis*, posé bien en face de nous, relancent l'intérêt.

Au marais de Romieux, cinq cygnes nous interpellent : ce bec droit, noir à la base jaune, est la signature du **Cygne de Bewick** *Cygnus columbianus*, 3 adultes et 2 immatures ! Dans les buissons, **Cisticoles des joncs** et **Fauvettes pitchou** *Sylvia undata* mènent la sarabande. Au Mas de Romieux, les **Hérons gardeboeufs** gardent les... chevaux camarguais.

Au Mas de Cacharel, la sansouire (1), désolée, steppique, s'étend à perte de vue, reconnaissable, en cette saison, à ses **Salicornes rouges** (*Arthrocnemum sp.*).

Renards roux et **Lièvres bruns** *Lepus europaeus* ont laissé leurs empreintes dans la vase desséchée ; sur les lagunes, les **Flamants roses** se nourrissent par centaines. Au loin, **Canards pilets**, **Canards souchets**, **Tadornes de Belon**, **Avocettes élégantes** *Recurvirostra Avosetta*, par centaines, en font autant. Un **Martin-pêcheur d'Europe** file comme une flèche le long de la roubine (2). Des **Busards des roseaux** chassent en couple. Des lépidoptères, **Vulcains** *Vanessa atalanta* et **Soucis** *Colia crocea*, pensent que le printemps est arrivé et commencent à papillonner...

Les Saintes-Maries-de-la-Mer : la mer, la plage, il fait beau et chaud, Fabienne n'y tient plus et va se tremper les gambettes... pendant que les ornithologues sérieux que nous sommes se pressent devant ce **Plongeon catmarin** *Gavia stellata* immature qui croise à quelques encablures des enrochements en plongeant à intervalles réguliers et rapprochés. Au débouché d'un étang, nous assistons au ballet aérien que nous offrent gratuitement et à bout portant deux **Sternes caugeks** *Sterna sandvicensis* : piqués, reprises acrobatiques, plongeurs, accompagnés de cris d'excitation ; derrière la digue, nous repérons un groupe d'une douzaine de **Grèbes à cou noir** *Podiceps nigricollis* en plumage hivernal.

Dimanche 21 janvier.

Temps toujours très beau, mais avec un mistral refroidissant.

Aux Salins du Midi (Salin-de-Giraud), dans les hectares de bassins enfermés entre des digues et des montagnes de sel gris, des **Goélands bruns** *Larus fuscus* se mêlent à leurs homologues leucophées. Des petites boules courent sur le fond des salins : une bonne trentaine de **Gravelots à collier interrompu** *Charadrius alexandrinus*. En allant vers la mer, dans les lagunes à sec, des centaines, voire des milliers de **Bécasseaux variables** *Calidris alpina* et **minutes** *C. minuta* se déplacent sous forme de nuages, tantôt compacts, tantôt disloqués aux virages sur l'aile ; un groupe de cygnes croise notre route à basse altitude : 7 **Cygnes de Bewick** !



Sur la plage d'Arles, le vent redouble, mais un petit sémaphore nous procure un abri suffisant pour stabiliser les longues-vues et nous arracher les yeux afin de distinguer, tout au loin, sur les flots houleux, deux **Macreuses noires** *Melanitta nigra* et surtout trois **Pingouins tordas** *Alca torda* ! Première coche pour la plupart d'entre nous. Heureusement, les **Fous de Bassan** *Sula bassana* se montrent plus coopératifs en évoluant beaucoup plus près de la côte et surtout plus haut dans les airs. Au domaine de la Palissade, pique-nique pris en commun au bord du Rhône ; Michel et Fabienne préfèrent leur confort et s'installent à une table déjà occupée par les **Chenilles processionnaires du Pin** *Thaumetopoea pityocampa* !

3000 **Canards** nous attendent : **pilets**, **siffleurs** *Anas penelope*, **chipeaux** *Anas strepera*, **colverts**, ainsi qu'une cinquantaine de **Bécassines des marais**, si discrètes dans leur plumage rayé mimétique, que nous devons écarquiller les yeux pour les distinguer de la végétation dans laquelle elles s'abritent.

A la sortie de l'observatoire, c'est un jeune **Ragondin** qui nous attend, Michel et moi, et continue à brouter comme si de rien n'était pendant que nous le mitraillons pacifiquement ! Les **Euphorbes des dunes** *Euphorbia paralias* parsèment les bords du chemin.

Près de la Tour-du-Valat, trois **Cigognes blanches** *Ciconia ciconia* sont perchées dans un arbre. A Salin-de-Badon, alors que le gros de la troupe a repris le chemin du nord, un autre coucher de soleil flamboyant nous attend.

Lundi 22 janvier.

Le temps a viré résolument au gris froid, ce qui n'empêche pas le soleil de se lever, rouge vif dans le ciel sombre.

Les trois privilégiés qui peuvent jouer les prolongations se laissent prendre au charme sonore et visuel des centaines de **Sarcelles d'hiver** de Salin-de-Badon, avec les petits chevaux blancs camarguais à l'arrière plan dans le marais.

A l'observatoire d'où, une fois encore, nous admirons la livrée colorée des **Canards souchets** ou la grâce dégingandée d'une **Grande Aigrette**, nous trouvons les charpentes recouvertes de tas de boue séchée criblée de petits trous ronds, des colonies de **Guêpes maçonnes sp.**

Les chemins sont parsemés de petits fuseaux brun sombre, cannelés, indices supplémentaires s'il en fallait, du passage des **Ragondins**.

Au pied des murets, derrière des apprentis en pierre, pousse l'**Ortie algérienne** *Urtica pilulifera* caractérisée en saison par des bouquets sphériques de fleurs (et non en grappes comme la **Grande Ortie** *Urtica dioica* de chez nous).

Dernier coup d'œil au gîte de Salin-de-Badon : le fronton de la vieille bâtisse, ancien rendez-vous de chasse, est orné d'une paire de fusils entrecroisés au-dessus d'un lièvre, clin d'œil de la chasse traditionnelle aux ornithologues désormais utilisateurs des lieux !

L'après-midi, c'est la Digue à la mer qui nous servira d'adieu : des **Flamants roses** par centaines, **Grandes Aigrettes**, **Hérons cendrés**, des centaines aussi de limicoles : **Chevaliers gambettes** *Tringa totanus* (d'abord 7, puis 25, puis une quarantaine...), **Courlis cendrés** *Numenius arquata*, **Pluviers argentés** *Pluvialis squatarola* (par petits groupes de 4 ou 5), **Avocettes élégantes** (plus de 100), **Bécasseaux sp.**, en vol, au sol, toujours en mouvement à vous donner le tournis ; s'y ajoutent les dizaines de **Canards pilets** et de **Tadornes de Belon**.

Près du Phare de La Gacholle, un beau spécimen de **Genévrier de Phénicie** *Juniperus phoenicea*, caractérisé par des feuilles en écailles, et non en aiguilles, semblables à celles des Cyprès *Cupressus sp.* Au bord du chemin, une petite station d'**Orchis géants** *Barlia robertiana* attire nos regards et nos objectifs : il s'agit en effet de la plus précoce de nos orchidées et de la plus grande (seul l'**Orchis bouc** *Himantoglossum hircinum*, espèce voisine peu colorée, peut dépasser également le mètre), qui remonte la vallée du Rhône jusqu'aux portes de Lyon.

Pour clore le spectacle, un **Goéland leucophée** essaie, en vain, longuement, d'avalor une anguille manifestement trop longue pour lui, avant de la régurgiter et d'abandonner la partie. **Bruants des roseaux** *Emberiza schoeniclus* et **Fauvettes mélanocéphales** essaient traîtreusement de prendre notre attention en défaut dans la végétation buissonnante.

C'est un superbe **Busard Saint-Martin** *Circus cyaneus*, mâle en maraude au-dessus de la sansouire, qui restera la dernière image enregistrée par notre œil.

(1) **Sansouire** : formation végétale des sols salés, dominée par les **Salicornes** (*Arthrocnemum sp.*) buissonnantes et les **Saladelles** (*Limonium sp.*) aux fleurs violettes.

(2) **Roubine** : petit canal artificiel servant à la circulation des eaux.



Jean-Paul RULLEAU (février 2007)

Bibliographie sommaire

IENMANN P. (sous la direction de) (2004). Les oiseaux de Camargue et leurs habitats. Buchet-Chastel, Paris.

IENMANN P. (1993). Oiseaux de Camargue. SEOF, Paris.

MOLINA J. (1996). Flore de Camargue. Parc Naturel Régional de Camargue.

ANNEXE : liste des espèces observées

| | |
|---|---|
| Plongeon catmarin <i>Gavia stellata</i> | Buse variable <i>Buteo buteo</i> |
| Grèbe huppé <i>Podiceps cristatus</i> | Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i> |
| Grèbe castagneux <i>Tachybaptus ruficollis</i> | Gallinule poule d'eau <i>Gallinula chloropus</i> |
| Grèbe à cou noir <i>Podiceps nigricollis</i> | Foulque macroule <i>Fulica atra</i> |
| Fou de Bassan <i>Sula bassana</i> | Avocette élégante <i>Recurvirostra Avosetta</i> |
| Grand Cormoran <i>Phalacrocorax carbo</i> | Vanneau huppé <i>Vanellus vanellus</i> |
| Aigrette garzette <i>Egretta garzetta</i> | Gravelot à collier interrompu <i>Charadrius alexandrinus</i> |
| Grande Aigrette <i>Egretta alba</i> , | Pluvier argenté <i>Pluvialis squatarola</i> |
| Héron gardeboeufs <i>Bubulcus ibis</i> | Chevalier gambette <i>Tringa totanus</i> |
| Héron cendré <i>Ardea cinerea</i> | Chevalier guignette <i>Actitis hypoleuca</i> |
| Flamant rose <i>Phoenicopterus ruber</i> | Bécasseau variable <i>Calidris alpina</i> |
| Cigogne blanche <i>Ciconia ciconia</i> | Bécasseau minute <i>Calidris minuta</i> |
| Cygne tuberculé <i>Cygnus olor</i> | Bécassine des marais <i>Gallinago gallinago</i> |
| Cygne de Bewick <i>Cygnus columbianus</i> | Courlis cendré <i>Numenius arquata</i> |
| Oie cendrée <i>Anser anser</i> | Goéland leucophée <i>Larus michahellis</i> |
| Tadorne de Belon <i>Tadorna tadorna</i> | Goéland brun <i>Larus fuscus</i> |
| Fuligule milouin <i>Aythya ferina</i> | Mouette rieuse <i>Larus ridibundus</i> |
| Fuligule morillon <i>Aythya fuligula</i> | Sterne caugek <i>Sterna sandvicensis</i> |
| Nette rousse <i>Netta rufina</i> | Pingouin torda <i>Alca torda</i> |
| Canard souchet <i>Anas clypeata</i> | Martin-pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis</i> |
| Canard colvert <i>Anas platyrhynchos</i> | Pipit farlouse <i>Anthus pratensis</i> |
| Canard pilet <i>Anas acuta</i> | Tarier pâtre <i>Saxicola torquata</i> |
| Canard chipeau <i>Anas strepera</i> | Fauvette mélanocéphale <i>Sylvia melanocephala</i> |
| Sarcelle d'hiver <i>Anas crecca</i> | Fauvette pitchou <i>Sylvia undata</i> |
| Macreuse noire <i>Melanitta nigra</i> | Cisticole des joncs <i>Cisticola juncidis</i> |
| Milan royal <i>Milvus milvus</i> | Corneille noire <i>Corvus corone</i> |
| Busard des roseaux <i>Circus aeruginosus</i> | Bruant des roseaux <i>Emberiza schoeniclus</i> |
| Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i> | |

Reproduction du Goéland leucophée à Lyon en 2007

Dominique TISSIER

Le Goéland leucophée *Larus michahellis* fait partie des laridés communs en France et l'ornithologue ne prête plus guère attention à sa présence. Parfois néglige-t-il même de le mentionner dans son carnet de terrain. Pourtant, une fois les Mouettes rieuses *Larus ridibundus* hivernantes disparues du centre de Lyon, le printemps revenu, la présence régulière de quelques grands goélands en pleine ville, d'avril à juin, devait nous laisser envisager une possible reproduction locale.

On connaît bien les critères qui permettent de l'identifier facilement, du moins en plumage adulte (voir photo de couverture), avec son dos gris clair et ses pattes jaunes, son bec fort, jaune avec une tache

rouge sur la mandibule inférieure, et les marques noires et blanches du bout des ailes auxquelles il faut prêter attention car l'identification précise n'est pas toujours aussi simple qu'on pourrait le penser.

Autrefois considéré comme *Goéland argenté* *Larus argentatus*, le *Goéland leucophée* fut séparé de cette espèce à pattes roses dans les années 1980 et élevé au rang d'espèce sous le doux nom de *Larus michahellis*.

Il fait alors partie, dans la grande famille des Laridés, du "complexe *Goéland gris*" qui regroupe plusieurs taxons récemment redéfinis (YESOU 2003) :

Larus argentatus argenteus, sous-espèce commune de notre **Goéland argenté** d'Europe de l'ouest, abondant sur les côtes normandes, bretonnes et vendéennes, à dos très clair et pattes roses,

Larus argentatus argentatus, sous-espèce type du même **Goéland argenté**, présente en Scandinavie, de taille très légèrement supérieure, au dos un peu moins clair, avec moins de noir et plus de blanc au bout des ailes, à pattes roses (mais certains individus peuvent avoir les pattes jaunâtres) qui hiverne en petit nombre en France, surtout dans les régions du nord,

Larus smithsonianus, le **Goéland d'Amérique**, autrefois sous-espèce américaine du *Goéland argenté*, séparé après analyse génétique, dont seulement quelques individus immatures égarés ont été identifiés sur les côtes bretonnes, mais dont le plumage adulte est quasiment indifférenciable d'*argentatus*,

Larus michahellis, notre **Goéland leucophée**, avec son nouveau nom scientifique, caractérisé par son dos gris bleuté, ses pattes jaunes, sa tête très blanche, comme l'étymologie de son nom vernaculaire l'indique, même en hiver où les autres ont la tête plus ou moins marquée de stries brunes, et qui serait peut-être plus proche, selon certains spécialistes, du **Goéland brun** *Larus fuscus*, nettement plus foncé, mais aussi à pattes jaunes,

Larus michahellis atlantis, sous-espèce des îles atlantiques du *Goéland leucophée*,

Larus cachinnans, récemment séparé du *Goéland leucophée* sous le nom de **Goéland pontique**, un peu plus petit, à pattes jaunes, à tête plus ronde, au dos plus clair, moins de noir au bout des ailes, mais avec des "miroirs" blancs plus grands (DUBOIS 2006), vivant au nord de la Mer Noire et de la Mer Caspienne et hivernant en petit nombre dans le nord et l'est de la France,

Larus armenicus, récemment séparé aussi du *Goéland leucophée*, sous le nom de **Goéland d'Arménie**, plus petit et avec une marque sombre au bec, encore jamais observé en France,

Larus heuglini, le **Goéland d'Heuglin** ou de Sibérie, à pattes jaunes et dos plus foncé, qui compte deux sous-espèces *L. h. heuglini* et *L. h. taimyrensis* et une troisième sous-espèce asiatique *L. h. barabensis* qui est parfois élevé aussi au rang d'espèce sous le nom de **Goéland des steppes** *Larus barabensis*,

Larus vegae, le **Goéland de la Vega** (à l'est de la Sibérie), avec deux sous-espèces, *L. v. vegae* et *L. v. mongolicus* le **Goéland de Mongolie**.

Tout ceci est sujet de nombreux débats entre spécialistes ornithologues et généticiens et fera encore certainement l'objet d'ajustements futurs, fruits d'études de terrain parfois longues et difficiles, compte-tenu des éventuelles hybridations, rares mais toujours possibles. D'autres espèces très semblables vivent aussi sur d'autres continents.

On ne traite ici que du plumage adulte de tous ces "confrères", les plumages immatures étant tous très proches et difficilement identifiables, sauf par l'ornithologue qui a passé quelques dizaines d'heures à "potasser" les critères de différenciation ! Rappelons que différencier un jeune *Goéland leucophée* ou *argenté* d'un jeune *Goéland brun* n'est déjà pas très facile pour l'ornithologue amateur moyen !!!

Mais revenons à notre *Goéland leucophée*. L'espèce niche principalement sur le pourtour de la Méditerranée, mais aussi sur les côtes atlantiques du Maroc et de la France, et, en petit nombre,

jusqu'au sud de la Mer du Nord. Les oiseaux ibériques sont rattachés à *micahellis*, quoique semblant s'en différencier légèrement par la voix et la couleur plus claire.

L'espèce était très rare en France au début du XX^e siècle, où elle a souffert, comme le Goéland argenté, des destructions causées par l'homme pour la chasse, la collecte d'œufs et la plumasserie. Contrairement à ce que pourrait laisser croire la situation actuelle, les effectifs n'ont augmenté qu'à partir des années 1950 et surtout à partir des années 1970 où l'abondance des déchets sur les décharges publiques et le développement de la pêche au chalut ont contribué à une véritable explosion démographique. On comptait près de 50.000 couples sur nos côtes méditerranéennes à la fin des années 1990 ! L'espèce est également présente sur le littoral atlantique, au sud de la Bretagne, et se trouve aussi, en plus petit nombre, à l'intérieur des terres, en particulier le long des grands fleuves comme la Garonne, la Loire et le Rhône (DUBOIS *et al.* 2000).

A noter que, si la majorité des couples nicheurs est sédentaire, on a mis en évidence un flux migratoire assez important de mai à août, mais surtout en juin et juillet, où des oiseaux remontent vers le nord, en suivant notamment la vallée du Rhône, et surtout le littoral atlantique, pour atteindre parfois le nord de la France, quittant leur site de reproduction pour un erratisme dont les motivations sont probablement uniquement alimentaires. Ces oiseaux redescendent ensuite vers le sud dès septembre-octobre.

L'espèce est inféodée aux rivages littoraux, marais salants, îlots côtiers, falaises, mais aussi, à l'intérieur des terres, aux musoirs de barrage, aux îlots non dérangés des étangs et des fleuves.

La nidification en ville, sur le toit de grands bâtiments, est notée dans une vingtaine de villes du Var aux Pyrénées-Orientales depuis 1975.

En hiver, où l'on compte environ 150000 oiseaux en France, elle fréquente les mêmes milieux, mais aussi les grandes vasières du littoral atlantique.

Dans le Rhône, les effectifs hivernaux sont faibles, avec environ de 20 à 40 individus comptés lors des journées *WETLANDS INTERNATIONAL*, principalement sur le plan d'eau du Grand Large, mais aussi à Miribel-Jonage, la Feyssine, la Mulatière, Pierre-Bénite, parfois avec un ou deux Goélands bruns et quelques Goélands cendrés *Larus canus*.

La première nidification du département doit dater de 1992 au Barrage de Pierre-Bénite (FLACHET *in* Base de données du CORA) avec une dizaine de couples sur le musoir. Les années suivantes, les pontes y sont détruites par les passages répétés des tondeuses à gazon !

En 2000, le Centre de Soins pour Oiseaux Sauvages du Lyonnais est appelé à intervenir pour sauver un juvénile sur le toit d'un château d'eau sur un site de Gerland en cours de démolition. Le jeune oiseau est récupéré grâce à l'échelle des pompiers ! Cette donnée serait le premier cas connu de reproduction dans la ville de Lyon.

En 2001, la reproduction d'un couple est notée à Rillieux-la-Pape (BELIARD *in* Base de données du CORA) sur un toit d'usine. La présence d'oiseaux adultes en période de reproduction est notée aussi régulièrement sur les cuves de la raffinerie de Feyzin, avec encore tout récemment 3 oiseaux observés posés le 8 juillet 2007 (*obs. pers.*) ; la nidification y est probable (GAGET *comm. pers.*). Des oiseaux sont notés également sur la Saône entre Lyon et Neuville, à la Mulatière où l'espèce est observée toute l'année (DI NATALE *comm. pers.*) et sur le Rhône entre Lyon et Givors, dans des zones peu faciles d'accès et peu attractives pour le naturaliste entre l'autoroute et les voies ferrées...

Quelques données d'individus sur les zones agricoles de l'est et de l'ouest lyonnais posent aussi question, de même que cette observation d'une quarantaine d'oiseaux dans un champ de Pusignan aux printemps 2006 et 2007, mais elles peuvent se rapporter au mouvement migratoire décrit plus haut.

L'hypothèse de quelques nidifications à Lyon même a pu être émise dès 1995, mais sans preuve concomitante, dans le 7^e arrondissement, à la Doua ou sur l'Hôtel-Dieu, lieux où l'on voit parfois des

oiseaux posés sur des cheminées ou des toits de bâtiments, comme par exemple le 30 mai 2005 quai Claude Bernard (obs. pers.).

Depuis le début des années 2000, l'observation de 2 ou 3 oiseaux volant nonchalamment au-dessus du Rhône et de la Saône, particulièrement entre les ponts Wilson et Pasteur, et entre les ponts Bonaparte et Kitchener, et jusqu'au confluent, est régulière d'avril à juillet.



C'est le 22 mai 2005 que j'observais pour la première fois deux goélands adultes sur le toit de la grande tour carrée du Centre de Recherche de la société NEXANS, spécialisée dans les câbles électriques, situé avenue Jean-Jaurès dans le 7^e arrondissement. Ce jour-là, le passage d'un troisième adulte et surtout le survol des deux premiers par un groupe d'une dizaine d'immatures m'interpellaient ! Mais, faute de temps, la recherche de la reproduction de cette espèce n'étant pas une priorité dans nos études, je ne revenais sur ce site que le 17 mai

2007 où je constatais la présence d'un adulte sur le même toit. Je décidais alors d'y retourner plusieurs fois et, le 17 juin, j'observais enfin, avec les deux adultes, un poussin, ou plus exactement un oiseau juvénile, déjà quasi prêt à l'envol ! Puis enfin, le 23 juin, trois jeunes se montraient bien en évidence avec leurs parents.

La tour est carrée, d'une hauteur d'environ 30 mètres, avec un toit en tôle de 30x20m² en légère pente vers le sud et sur lequel sont répartis une cloche de bouche de ventilation, des trappes de visite et un hublot horizontal d'éclairage. Le nid doit être dissimulé derrière un de ces dispositifs et n'est pas visible de la rue. Il faut dire que l'entreprise couvre 4,5 hectares, qu'il s'agit d'un centre de recherche où les visiteurs doivent plutôt être indésirables et que l'observation ne peut se faire que de l'avenue ou d'une petite rue latérale, côté sud, à distance respectable, sans point de vue suffisamment en hauteur pour voir le dessus du toit... et sans avoir l'air d'un espion !

Le site, ex-Compagnie Générale des Câbles de Lyon, comme l'indique encore le fronton d'une vieille entrée latérale murée, s'intègre dans un ensemble industriel de 18 hectares, dit de "la Mouche", entre l'avenue Jean-Jaurès et le boulevard Yves-Farge, dans un quartier en pleine évolution entre la place Jean-Macé et Gerland.



J'ai pu faire quelques photos où l'on voit (de loin) les trois jeunes à la tête bien blanche, ce qui est caractéristique de l'espèce par rapport aux autres goélands gris, avec un adulte sur la bouche de ventilation.



L'espèce niche, en général, en colonies, au sol, le nid étant une cuvette peu profonde abondamment garnie de végétaux. Les cas de nidification urbaine ne concernent cependant pas des colonies. La ponte unique de trois oeufs a lieu normalement de fin mars à juin. La durée d'incubation est de 24-27 jours et les poussins sont semi-nidifuges, c'est-à-dire qu'ils sortent du nid au bout de quelques jours seulement. Ils sont indépendants à 35-40 jours environ.

On peut donc situer cette ponte lyonnaise dans les derniers jours d'avril.

La tranquillité du site et la hauteur de la tour, de même que la proximité du Rhône où les adultes doivent trouver assez facilement leur nourriture, ont certainement été des éléments déterminants dans le choix de l'emplacement du nid. Cependant, il est probable que d'autres cas de reproduction en ville ont dû passer inaperçus, depuis 1995 ou 2000, en particulier dans les secteurs industriels de Gerland et de la confluence, où les conditions d'observation ne sont pas faciles et où l'ambiance générale n'attire que bien peu les naturalistes amoureux du grand air !...

On a noté déjà depuis longtemps des cas de plus en plus fréquents de nidification du Goéland argenté, espèce très voisine, sur les toits de bâtiments, avec environ 10000 couples en milieu urbain ou industriel dans une quarantaine de villes côtières, jusqu'à Rouen et même Rennes, ainsi que quelques dizaines de couples de Goélants marins *Larus marinus*, entre la Normandie et la Vendée. On voit même les effectifs y augmenter, alors qu'ils stagnent ou même diminuent un peu sur les sites traditionnels, plus sujets à dérangements par les touristes et le développement d'activités diverses. Il n'est donc pas surprenant que le Goéland leucophaea s'installe aussi dans des villes, même éloignées du littoral, mais proches de grands fleuves. On sait aussi l'attrait qu'ont, pour ces espèces omnivores, les décharges et poubelles où s'accumulent nos déchets.

On peut s'étonner de voir ces oiseaux délaisser leurs beaux rivages méditerranéens ou atlantiques pour venir s'installer dans des sites industriels en pleine ville, mais la tranquillité, si l'on excepte le bruit du trafic automobile, y est parfois supérieure à celle de certains rivages côtiers au printemps ou en début d'été !

Dominique TISSIER

Bibliographie

Base de données du CORA - M.R.E. Lyon.

DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G., YESOU P. (2000). *Inventaire des oiseaux de France*. Avifaune de la France métropolitaine. Nathan, Paris.

DUBOIS P.J. (2006). Le Goéland pontique *Larus cachinnans* en France : statut et éléments d'identification. *Ornithos* 13-6 : 336-367.

DUQUET M. (réd.) (1993). *La faune de France, inventaire des vertébrés et principaux invertébrés*. Muséum National d'Histoire Naturelle, Eclectis, Paris.

YESOU P. (2003). Les goélants du complexe *Larus argentatus-cachinnans-fuscus* : où en est la systématique ? *Ornithos* 10-4 : 144-181.

Première reproduction de la Sterne pierregarin dans le Rhône

Dominique TISSIER, Vincent GAGET, Gilles CORSAND & Romain CHAZAL

La Sterne pierregarin *Sterna hirundo* est l'un des plus beaux oiseaux du Paléarctique occidental, avec son plumage gris et blanc, sa calotte noire et son bec rouge à pointe noire, mais surtout grâce à une élégance naturelle en vol qu'elle montre généreusement à l'observateur attentif, souvent à courte distance, lorsqu'elle pêche en remontant contre le vent la ligne d'un rivage. C'est la plus commune des sternes que l'on peut observer en France.

Estimée à environ 5000 couples seulement, la population nicheuse française se répartit en trois secteurs : le littoral occidental des Iles Chausey à la Charente-Maritime, la côte méditerranéenne du Var à l'Aude, et entre 1500 et 2000 couples à l'intérieur des terres, principalement sur les grands fleuves et les régions d'étangs. Les effectifs des migrateurs, de juillet à octobre, sont beaucoup plus importants et l'on peut compter jusqu'à 50000 oiseaux de passage certains jours de septembre sur les sites de sea-watching de la Manche ou de la Mer du Nord.

Les nicheurs s'installent dès avril sur des marais salants, des îlots, des lagunes littorales, des sablières, sur les rives de sable ou de galets des fleuves non endigués, parfois aussi sur les digues de bassins de décantation ou sur les musoirs de barrages. L'espèce se nourrit principalement de poissons de petite taille et parfois de petits crustacés. Elle niche en petites colonies, au sol, avec des pontes de un à trois œufs par couple, de mi-mai à mi-juillet. La durée d'incubation est de 21-22 jours. Les poussins, semi-nidifuges, quittent le nid à 3-4 jours et sont indépendants au bout de deux à trois mois.



En Rhône-Alpes, les cas de reproduction sont très rares, avec quelques couples sur le Lac Léman et dans la plaine du Forez seulement.

C'est en mai 2007 qu'un couple est repéré près d'Arnas, sur la gravière de Joux, site d'extraction de gravier de la Saône exploité par la société VICAT.

Le 16 mai, la couvaison d'un couple est confirmée pour la première fois dans le département du Rhône, sur un minuscule îlot sableux de cette gravière, en même temps que sont détectés deux gros dangers immédiats pour la ponte : la montée des eaux de la rivière et les travaux d'extraction tout proches par des engins sur barges prêts à attaquer l'îlot !



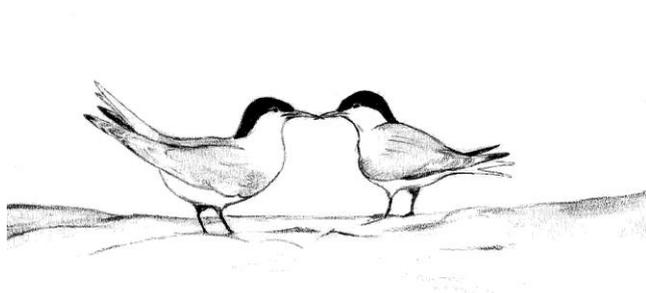
Photos du site (Romain CHAZAL) : le premier îlot est devant la seconde barge !

Un contact urgent est pris avec le directeur du site qui se montre très compréhensif et prêt à retarder le plus possible les travaux. On commence à envisager la pose de radeaux artificiels de substitution, méthode utilisée avec succès sur certains sites de reproduction, pour un éventuel déplacement des œufs, toujours très risqué, ou plutôt pour une éventuelle ponte de remplacement. Ceci s'avérera inutile, car, si le 17 mai, le couple couvait encore, le 18, l'îlot est submergé par les eaux de la Saône...

Mais les passages répétés de plusieurs ornithologues sur ce site, habituellement peu visité, ont permis de constater qu'il y avait en fait deux couples nicheurs et que le second couple était installé sur un îlot plus grand qui ne devait pas faire l'objet de travaux immédiats. Les 17, 20 et 22 mai, la présence de quatre adultes est bien confirmée, et, dès le 22, le premier couple parade sur ce second îlot.

L'exploitant nous garantit que cet îlot, qui aurait dû être entamé sous 6 mois, sera préservé et met en place un périmètre de sécurité de 5 mètres. Il s'engage également à créer des radeaux pour la saison prochaine et à nous fournir des autorisations pour aller sur le site. La situation est donc moins critique que celle du premier îlot à nouveau sorti des eaux suite à la baisse de la Saône.

A noter aussi la présence sur le site de quatre Echasses blanches *Himantopus himantopus*, d'un couple de Petits Gravelots *Charadrius dubius*, de quelques Hérons cendrés *Ardea cinerea* et d'une Aigrette garzette *Egretta garzetta*, ainsi que le passage occasionnel du Martin-pêcheur *Alcedo atthis*.



Fin mai, début juin, le niveau de la Saône baisse. Le 13 juin, le premier couple couve ; il a donc bien effectué une ponte de remplacement, tandis que deux poussins sont observés près du second couple. Le premier cas de reproduction de l'espèce dans le Rhône est donc authentifié !

Un poussin de Petit Gravelot court sur l'îlot ! Il semble bien minuscule face aux deux poussins des Sternes pierregarins... Le 25 juin, ce sont quatre poussins qui sont observés, trois du second couple et au moins un qui doit être du premier couple. Les quatre adultes apportent régulièrement de petits poissons à leurs jeunes. Les passages d'un Milan noir *Milvus migrans* provoquent la colère d'une trentaine de Mouettes rieuses *Larus ridibundus* qui ont dû probablement nicher à proximité. Les Sternes viennent souvent houspiller les observateurs, mais semblent indifférentes aux mouvements des engins d'extraction.

Nous attendrons le printemps 2008 pour savoir si l'espèce reviendra nicher sur ce site, même si la précarité des îlots de la gravière et l'irrégularité des sternes dans le choix de leurs emplacements de nidification n'en laissent qu'une faible probabilité.

Dominique TISSIER, Vincent GAGET, Gilles CORSAND & Romain CHAZAL

Merci à Gilles CORSAND, Romain CHAZAL, Vincent GAGET et Jean-Paul RULLEAU qui ont bien voulu communiquer au CORA-Rhône leurs observations de terrain.

Merci à Monsieur ESTEBE, directeur du site de la société VICAT, qui a bien voulu prêter attention à nos remarques et suggestions.

Bibliographie :

Base de données du CORA - M.R.E. Lyon.

DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G., YESOU P. (2000). *Inventaire des oiseaux de France.* Avifaune de la France métropolitaine. Nathan, Paris.

DUQUET M. (1993). *La faune de France, inventaire des vertébrés et principaux invertébrés.* Museum National d'Histoire Naturelle. ECLÉCTIS, Paris.

MULLARNEY K., SVENSSON L., ZETTERSTRÖM D. & GRANT P.J. (1999). *Le guide Ornitho.* Delachaux & Niestlé, Lausanne.

ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. (1999). *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherches de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation.* Société d'Etude Ornithologique de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux, Paris.

YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. (1995). *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989.* Société Ornithologique de France, Paris.

Analyse des données de Putois dans le Rhône

Dominique TISSIER

Le Putois *Mustela putorius* est l'un des mustélidés les plus difficiles à observer du fait, d'une part de sa grande discrétion, commune à tous ces petits mammifères, et de ses mœurs nocturnes, d'autre part de sa relative rareté en France.

Un peu plus petit que la Fouine *Martes foina*, il s'en distingue aussi nettement par sa queue et ses pattes un peu plus courtes, son pelage nettement plus foncé, hormis les flancs jaune brunâtre, et surtout par son masque facial caractéristique formé de bandes blanchâtres sur les joues qui remontent au-dessus des yeux et d'une zone blanche sur le museau (MACDONALD *et al.* 1995). Il vit dans les plaines boisées, en général près des rivières, étangs, marais, mais aussi parfois dans des lieux plus secs. Il évite les forêts denses et les montagnes au-dessus de 2000 mètres d'altitude. Il creuse son terrier ou occupe une ancienne garenne, un tas de bois ou un trou entre des rochers, parfois un bâtiment.



Son régime alimentaire est assez éclectique, constitué surtout de micro-mammifères (entre 40 et 95% de son régime) mais aussi de grenouilles et crapauds, lombrics, lapins, insectes, poissons, lézards et oiseaux (DUQUET 1993). Il est connu pour faire des provisions de nourriture en automne et en hiver et il n'est pas rare de trouver, à proximité de son gîte, des cadavres de crapauds et de grenouilles qu'il consommera plus tard, en laissant la tête sur place.

Notons qu'il consomme beaucoup de Rats surmulots ou Rats gris *Rattus norvegicus* adultes, proies que peu de petits carnivores osent attaquer. En explorant les décharges et poubelles, il effectue ainsi un travail de dératisation utile et gratuit !

Le Putois peut pénétrer très occasionnellement dans de petites basses-cours, vétustes ou mal clôturées, mais les dégâts qu'il y commet sont négligeables et ce sont souvent les rats qui y prolifèrent qui l'attirent.

Exclusivement nocturne, il vit solitaire, sauf pour l'accouplement. Le rut a lieu entre février et avril et les portées de 3 à 7 petits surviennent en mai, après une gestation de 7 semaines.

Lorsqu'il est menacé, il émet une substance nauséabonde par ses glandes anales et crie et grogne bruyamment, d'où son nom insultant de "puant" et la fameuse expression : "crier comme un putois", qui sont dus au fait que ses rencontres avec l'homme se résument souvent aux sinistres arrivées, au petit matin, des piégeurs armés de gourdin vers un animal paniqué, pris dans un piège et condamné à mort sans autre forme de procès...

Le furet est une forme domestique, souvent albinos, d'un putois. Cette domestication, déjà décrite par Aristote il y a 2400 ans, est très ancienne. L'animal servait probablement à la chasse et à la lutte

contre les rats. Le furet s'est parfois réadapté à la vie sauvage, par suite de fugues, d'abandons ou de réintroductions volontaires pour la lutte contre la prolifération des lapins, comme en Nouvelle-Zélande notamment. Les populations de furets sont particulièrement nombreuses dans les îles méditerranéennes (Sardaigne et Sicile).

L'aire de répartition du Putois s'étend sur presque toute l'Europe, sauf les îles britanniques, le nord de la Scandinavie, les îles méditerranéennes et les Alpes.

En France, il est présent partout sauf en Corse, mais est moins rare dans la moitié nord du pays. Il est plus abondant dans des régions comme la Camargue et la Crau où sa prédation sur les nids des Faucons crécerellettes *Falco naumanni* dans les pierriers peut poser problème.

Ses effectifs sont très mal connus. Bien que figurant aux annexes V de la Directive Habitats (espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont le prélèvement et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion) et à l'annexe III de la Convention de Berne (espèces animales dont l'exploitation doit être réglementée en vue de leur protection), il est toujours chassable et susceptible d'être classé nuisible par les préfets de département. Retiré de la liste des espèces susceptibles d'être classées nuisibles le 21 mars 2002, il y a, en effet, été réinscrit le 6 novembre 2002 après changement du gouvernement ! Rappelons que le commerce, le transport et la naturalisation des animaux, morts ou vivants, appartenant à une espèce qui peut être chassée, sont interdits. Si elle est classée nuisible, le piégeage est autorisé dans certains départements sous conditions strictes.

La fourrure du Putois a longtemps fait l'objet d'un commerce qui se pratiquait encore récemment en Russie et qui se poursuit probablement encore dans certains pays de l'Est. Ce n'est plus le cas en France où la législation ne permet ni le colportage, ni l'utilisation des peaux. L'élevage de cette espèce pour la fourrure s'est fortement développé dans les pays nordiques (Danemark, Norvège, Suède, Finlande). En France, cet élevage se développe également.

L'espèce est en régression partout, depuis 1950 semble-t-il, mais probablement surtout depuis 1970, du fait essentiellement de la disparition progressive des zones humides qui le prive de son habitat de prédilection, de la pollution des eaux qui raréfie ses proies, de l'écrasement par le trafic routier en augmentation constante et des campagnes de dératisation. S'il a peu de prédateurs naturels, sauf une éventuelle et sans doute très rare prédation sur les jeunes au nid par d'autres carnivores, le Putois subit aussi les attaques d'un petit ver parasite des fosses nasales : le *Troglorema acutum* vivant entre les os du front et qui provoque des suppurations ou des perforations du crâne qui peuvent entraîner la mort. Enfin, on sait que des concentrations importantes en pesticides organochlorés ou en PCB, déjà notées chez plusieurs espèces de rongeurs et de poissons, pourraient affecter gravement leur prédateur.

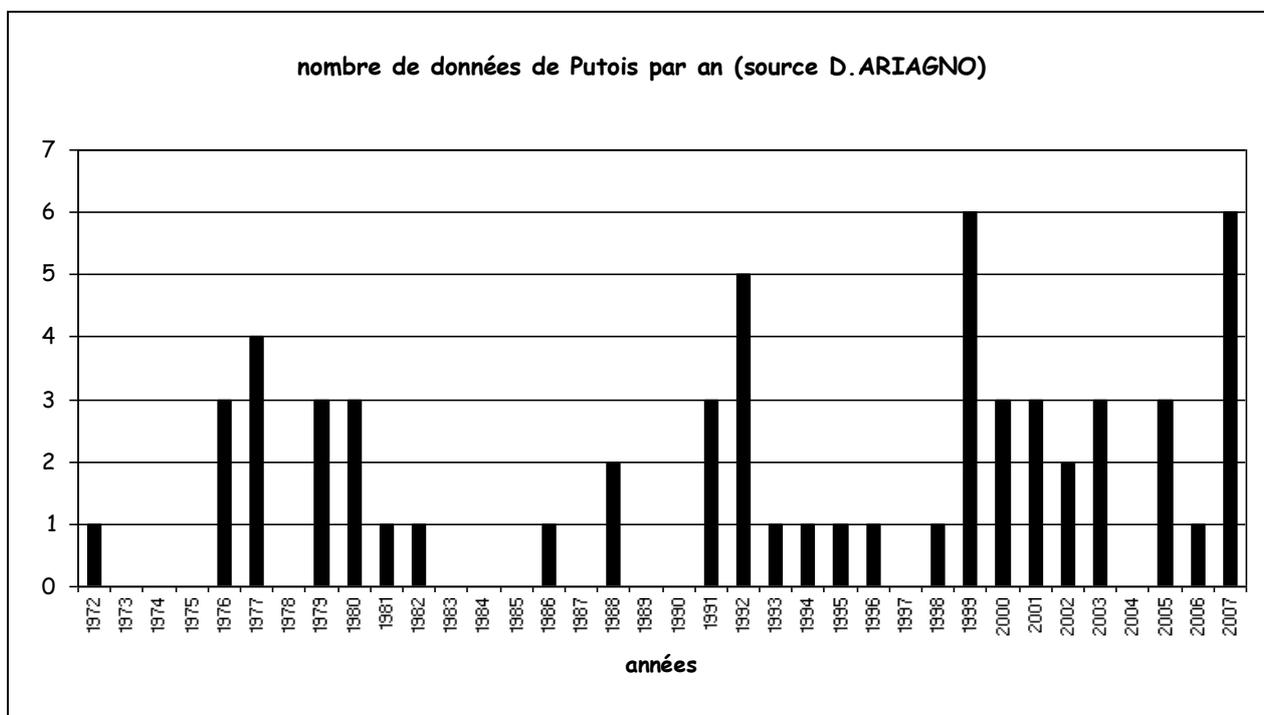
Mais, comme tous les mustélidés, il a surtout souffert des persécutions, piégeages, massacres perpétrés par l'homme, qui lui reproche sa prédation naturelle sur le "sacro-saint" gibier de chasse. Souvent classé nuisible comme la Fouine, la Belette *Mustela nivalis* et le Renard roux *Vulpes vulpes*, il paie ainsi un lourd tribut à la bêtise humaine. Notons, par exemple, qu'il aurait pu, s'il avait été plus abondant, contrôler les populations de Rat musqué *Ondatra zibethicus*, espèce nord-américaine introduite en Tchécoslovaquie en 1905 qui a colonisé tout le vieux continent avec les dégâts que l'on sait sur les digues et les berges des canaux et des étangs. C'est en effet un des seuls carnivores à s'attaquer à ce gros rongeur.

En France, cette pression de piégeage qui a fortement aggravé le déclin de l'espèce, a vraisemblablement diminué au cours des vingt dernières années en raison du nombre décroissant de gardes-piégeurs et peut-être de l'interdiction de la vente des fourrures. Une ré-augmentation du piégeage, sous l'impulsion des Fédérations de chasse, est toujours possible et serait très préjudiciable

à la pérennité de l'espèce. Elle serait déraisonnable compte-tenu des faibles connaissances sur le statut de l'espèce et sur l'impact de cette pratique destructrice.

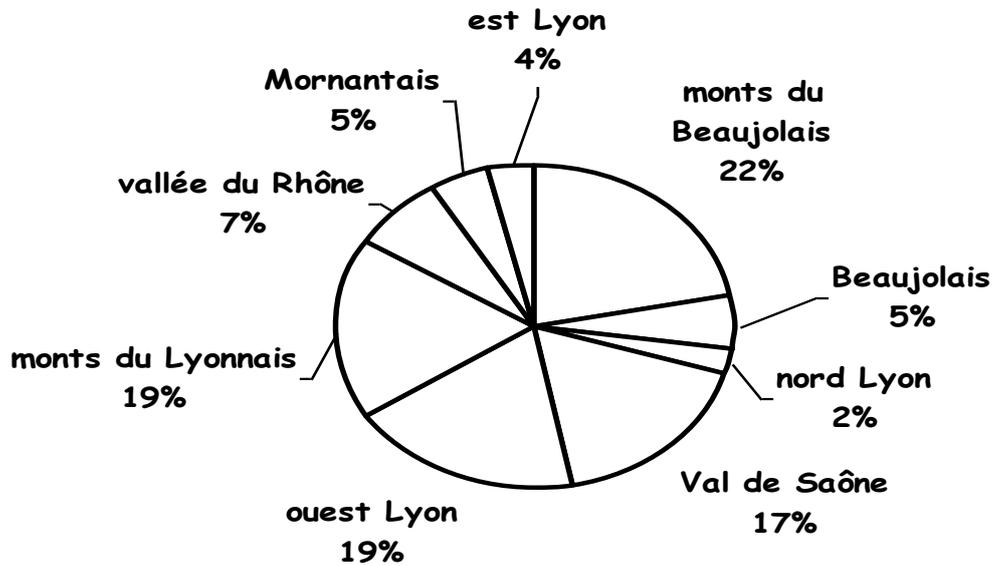
Dans le Rhône, on n'a qu'une idée très imprécise de l'importance des effectifs de l'espèce. Une ancienne étude CORA-FRAPNA de 1978 auprès des gardes et piégeurs du département faisait état d'environ une centaine de captures par an. On peut penser toutefois que l'espèce est peu commune dans le Rhône.

Suite à la découverte, le même jour, 12 avril 2007, de deux cadavres au bord de la RN7, l'un à La-Tour-de-Salvagny, l'autre à Charbonnières, par Vincent GAGET et moi-même, il était intéressant de reprendre l'ensemble des données du département pour y détecter une éventuelle tendance d'évolution. Le graphique ci-dessous classe ces données par année depuis 1972 (ARIAGNO comm. pers.). On y voit un nombre de citations légèrement plus important dans les années 2000, mais le faible écart et le biais que peut introduire l'augmentation du nombre de naturalistes de terrain ne permettent malheureusement pas de conclure à une quelconque évolution. L'espèce reste d'observation très rare dans le Rhône.



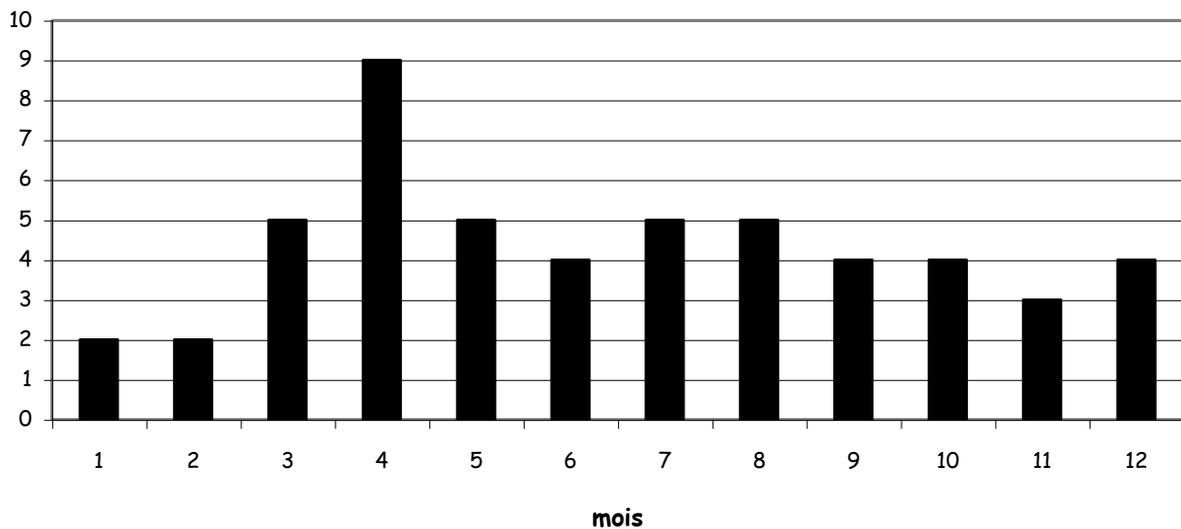
Le classement de ces mêmes données par secteur géographique montre que l'espèce semble plus présente dans les régions boisées des Monts du Beaujolais et des Monts du Lyonnais, ainsi que sur les coteaux de l'ouest lyonnais où les vallons boisés sont nombreux. Plusieurs données viennent également des vallées du Rhône et de la Saône (voir graphique de la page suivante).

Répartition des données du Rhône de 1972 à 2007



En classant toutes ces données selon les mois de l'année, toutes années cumulées, même si le faible nombre total empêche toute précision de l'analyse statistique, on voit cependant une prépondérance de citations en avril, mois qui correspond à la période de rut où les mâles sont probablement plus actifs et plus mobiles. Mais là aussi, il peut y avoir un biais dû à la mobilité des observateurs eux-mêmes !... La courbe reste toutefois assez cohérente, avec une probable mortalité hivernale des jeunes qui expliquerait les rares données de janvier et février.

nombre de données de Putois par mois de 1972 à 2007

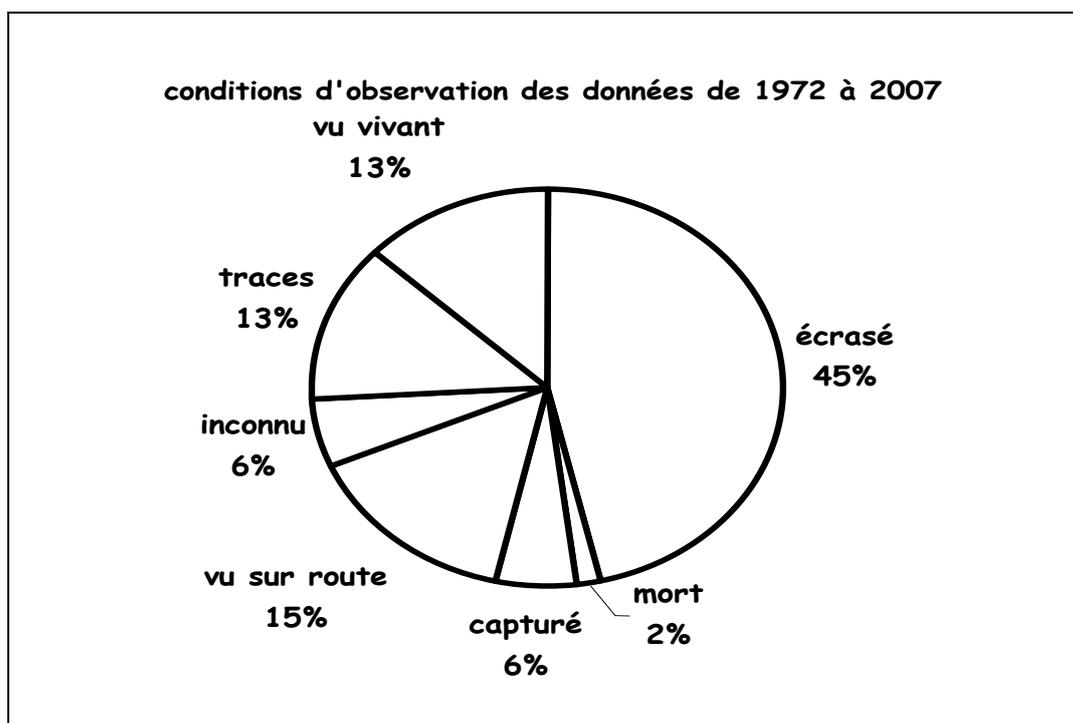


On constate enfin, sur le graphique ci-dessous, que, malheureusement, la majorité (presque la moitié !) des observations concerne des animaux trouvés morts sur la route.

Les deux récentes citations de 2007 se rapportent d'ailleurs aussi à des animaux écrasés. A noter que celle de Charbonnières a été faite quasiment au même endroit où le même observateur avait trouvé une Fouine écrasée le 9 septembre 2006, les animaux venant probablement du Bois de la Lune et traversant de nuit la RN7 dans un secteur particulièrement dangereux.

Un peu plus d'un quart seulement sont vus vivants, dont certains traversant une route dans les phares de la voiture de l'observateur !

On a exclu de ce graphique les renseignements de l'étude des piégeages de 1978.



L'observation d'un mustélidé est toujours un moment fort dans la vie d'un naturaliste. Espérons avoir l'occasion de voir plus souvent ces sympathiques petits carnivores, très beaux et gracieux, et, si possible, bien vivants !

Dominique TISSIER

Remerciements : un grand merci à **Daniel ARIAGNO** qui a bien voulu me transmettre sa base de données très complète recensant toutes (ou presque) les observations ou citations de l'espèce dans le Rhône et à tous les naturalistes qui ont bien voulu communiquer leurs données de terrain.

Le dessin de la première page est de Jean CHEVALLIER (*in* DUQUET 1993).

Bibliographie

DUQUET M. (éd.) (1993). *La faune de France, inventaire des vertébrés et principaux invertébrés.* Eclectis, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

MACDONALD D.W. & BARRETT P. (1995). *Guide complet des mammifères de France et d'Europe.* Delachaux et Niestlé, Paris.

Philomèle et Procné

ou "de la métamorphose orthographique du rossignol"...

Annie PINGET & Dominique TISSIER

Le roi Pandion régnait sur l'Attique à une époque reculée où la légende était reine !

Ce roi eut de sa femme Zeuxippe deux filles fort belles nommées Procné et Philomèle. Leur légende forme une efflorescence du mythe de fondation d'Athènes. Elle est racontée notamment dans les "Métamorphoses" d'OVIDE. En voici le fil !

L'aînée Procné épousa le roi de Thrace, Térée, fils d'Arès le Dieu de la guerre, qui était venu au secours de son père au cours d'une guerre.

La Thrace est située dans la partie orientale de la péninsule des Balkans, aux portes de l'Asie dont elle n'est séparée que par le Bosphore. Elle est aujourd'hui partagée entre la Grèce, la Bulgarie et la Turquie. C'est de Thrace que serait originaire le culte de Dionysos dont la religion se propagea ensuite jusqu'en Grèce et en Italie.

A l'époque historique, les Thraces pratiquaient encore le mariage par achat, honoraient, outre Dionysos, des dieux assimilés aux divinités grecques Arès, Artémis et Hermès. Ils brûlaient les corps défunts et élevaient un tumulus sur leur tombe. Ils aimaient le brigandage et la guerre. Le noyau était formé par les montagnards du Rhodope et de l'Haemus qui fournissaient des mercenaires aux grecs et, plus tard, des gladiateurs à Rome. Ces mœurs, plus sauvages que celles de l'Attique, expliquent peut-être en partie ce qui va suivre !

Après cinq ans de mariage, Procné eut un fils nommé Itys. Mais, loin d'Athènes, une fois ces belles années passées, elle se languit de sa sœur cadette Philomèle et demanda à son mari de la revoir. Son époux Térée se proposa alors d'aller lui-même à Athènes demander au roi Pandion de permettre le séjour de sa plus jeune fille en Thrace. Il partit donc pour l'Attique et Pandion accepta, quoique difficilement, de lui confier sa fille, en lui faisant promettre d'en prendre grand soin.

C'est alors que l'histoire se mua en un drame terrible...

En effet, le roi Térée trouva la belle Philomèle très à son goût et, décidé à l'épouser, il lui fit croire que Procné était morte. Soi-disant veuf, il put ainsi abuser de Philomèle. Dans une autre version, dès que son bateau eut abordé sur la côte thrace, il entraîna la jeune fille dans une bergerie et, prétextant que Procné était morte, il la viola.

Mais, la vérité finissant toujours par éclater et les langues par se délier, Philomèle découvrit le mensonge et la trahison de son beau-frère. Furieuse, elle laissa éclater sa colère ! Alors, le roi Térée lui coupa la langue pour l'empêcher de révéler son crime et l'enferma parmi ses esclaves ou, dans l'autre version, dans la bergerie. Il reprit sa route pour rejoindre son épouse Procné, bien vivante, et mentit aussi à celle-là en lui annonçant la mort de sa sœur Philomèle pendant le voyage.

On imagine le désespoir des deux sœurs, encore séparées, l'une croyant l'autre morte, et celle-ci étant retenue captive. Ne pouvant parler, Philomèle entreprit alors de tisser un message en forme de tapisserie sur laquelle elle décrivait, en lettres rouges sur fond blanc, sa triste histoire. Une vieille servante montra l'ouvrage à Procné. Celle-ci, folle de douleur et de colère, résolut de se venger sur son propre fils Itys. Profitant de la célébration des mystères de Dionysos, fête de ce Dieu ressuscité où les rites liturgiques, très festifs et orgiaques, se mêlaient d'extases, de chants, de danses, de transes, d'ivresse et de sacrifices, elle devint bacchante, alla délivrer Philomèle et l'introduisit dans le palais royal. Retrouvant son enfant, Procné s'attendrit, mais la fureur des transes orgiaques et prophétiques la reprit : les deux sœurs tuèrent l'enfant, le découpèrent en morceaux qu'elles firent bouillir dans une marmite pour les faire manger par Térée.



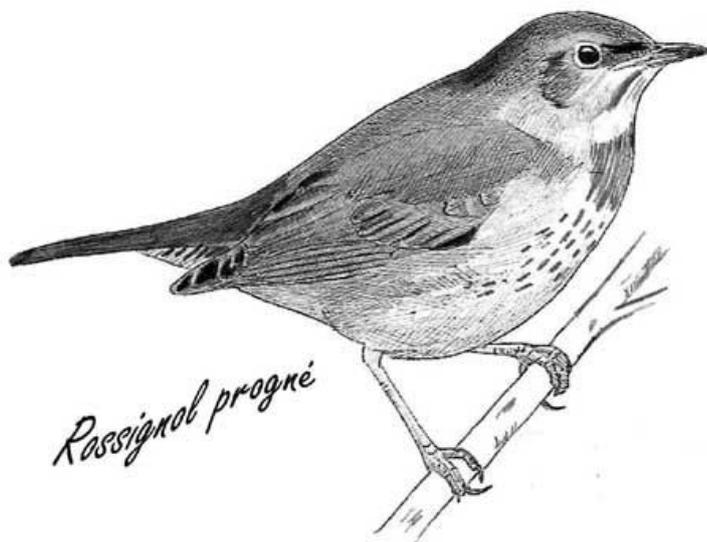
Le festin de Térée par RUBENS

Puis, lorsque celui-ci eut dégusté le plat, il réclama son fils et Procné lui répondit simplement « Ton fils est avec toi » ! Alors, Philomèle surgit et présenta au roi la tête d'Itys, dans une scène qui fut peinte en 1637 par le grand RUBENS - dont l'œuvre célèbre est exposée au Musée du Prado à Madrid - et lui annonça qu'il venait de dévorer son propre enfant !

On imagine la stupeur et l'horreur suscitées par cette macabre mise en scène, bien montrée par RUBENS, en même temps que le désarroi du malheureux Térée qui découvrait à la fois la mort de son fils et l'ignominie de son repas !... Effondré par cette nouvelle, le roi laissa d'abord fuir les deux sœurs sans réagir. Puis, reprenant ses esprits et jurant de se venger, il se jeta à leur poursuite en les menaçant avec sa hache. Il allait les rattraper lorsque les deux femmes supplièrent les dieux de les épargner.

Alors, à cette époque légendaire où les dieux répondaient encore aux vœux des malheureux mortels, ceux-ci, jugeant sans doute qu'il fallait mettre un terme à cette dramatique et cruelle histoire et estimant que les protagonistes ne pouvaient, seuls, se remettre de toute cette tragédie, tels quels, avec leur forme humaine, transformèrent père, fils et les deux sœurs en oiseaux !

Philomèle fut métamorphosée en hirondelle, puisque, sans langue, elle ne pouvait plus chanter, le babil rudimentaire de cet oiseau, sans doute l'Hirondelle de rochers *Ptyonoprogne rupestris* à la gorge tachetée et aux brefs gazouillis décrits par des "tchit" ou "trit" par SVENSONN (MULLARNEY et al. 1999), ayant été assimilé aux cris "Térée" poussés, très déformés, par la meurtrière poursuivie !



Procné devint rossignol... Avait-elle des dons pour le chant ? Ou, plus symboliquement, peut-on voir dans le nom vernaculaire du Rossignol progné *Luscinia luscinia* une altération du nom de la belle Procné qui signifierait en effet "tacheté" et se rapporterait alors plutôt au **Rossignol progné** oriental, à la poitrine un peu tachetée de gris brun, qu'à notre Rossignol Philomèle *Luscinia megarhynchos* qui ne présente aucune tache ? Ce rossignol émettrait d'ailleurs des "itu... itu..." plaintifs dans son chant mélodieux, qui se traduiraient par "Itys... Itys...", le nom de l'enfant perdu.

Le roi Térée fut transformé en Huppe ou en Coucou, ou encore en Epervier, selon les versions de l'histoire ! Est-ce à cause des chants des deux premiers, les "oup... oup... oup..." de notre Huppe fasciée *Upupa epops* et les bien connus "coucou... coucou..." du deuxième qui traduiraient des "où... où... où...?" criés par notre héros à la poursuite des deux femmes qui venaient de le défier ? Ou du bec en forme de sabre de la Huppe ? Ou peut-être du caractère plus agressif du petit rapace, l'Epervier d'Europe *Accipiter nisus*, au plumage quelque peu similaire à celui de notre Coucou gris *Cuculus canorus*, lequel joue d'ailleurs souvent de cette ressemblance pour ses mœurs parasites ? Térée serait alors l'épervier pourchassant l'hirondelle ou le rossignol !

Itys, ressuscité, se vit transmuté en Chardonneret ! Rien ne nous est dit sur cette analogie. Peut-on voir, dans la face rouge sang de notre beau petit fringille, le Chardonneret élégant *Carduelis carduelis* qui se nourrit sur les chardons et les bardanes, un succédané de la tête ensanglanté du pauvre Itys ?

De tout ce mythe, on retiendra, plus prosaïquement, à notre époque où l'on ne croit plus aux miracles mythologiques, que notre cher rossignol, dont le chant nous émerveille dès avril, devrait être décrit sous le nom de **Rossignol Philomèle**, avec **une majuscule** au nom d'espèce, puisqu'il s'agit d'un nom propre, celui de la très belle fille du roi Pandion.

Majuscule que l'on ne trouve plus dans nos ouvrages récents...

Annie PINGET & Dominique TISSIER

NOTA : sur l'interprétation plus approfondie des noms d'oiseaux choisis par les différents narrateurs du mythe, on lira avec intérêt de Michèle BIRAUD et Evrard DELBEY : « Philomèle, du mythe étologique au début du mythe littéraire », dans Rursus N°1 Actes du XXXVIII^e Congrès International de l'APLAES, qui tentent d'expliquer les analogies entre les personnages et les animaux, ainsi que les variantes qui existent, dans les versions de l'histoire qui nous sont parvenues, sur l'identité des espèces associées.

Bibliographie :

Le festin de Térée, par RUBENS. Oeuvre visible au Musée du PRADO ou sur le site internet : <http://galatea.univ-tlse2.fr/pictura/UtpicturaServeur/GenerateurNotice.php>

Procne et Philomèle. in *Le grenier de Clio.* A consulter sur le site internet : <http://grenier2clio.free.fr/grec/procne.htm> ou <http://mythologica.fr/>

Les fêtes dionysiaques, sur internet : [http://www.cosmovisions.com/\\$Dionysos03.htm](http://www.cosmovisions.com/$Dionysos03.htm)

BIRAUD M. & DELBEY E. - Philomèle : Du mythe étologique au début du mythe littéraire, Rursus. N°1 *Actes du XXXVIII^e Congrès International de l'APLAES.* Consulté sur le site internet : <http://revel.unice.fr/rursus/document.html?id=45>

DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G., YESOU P. (2000). *Inventaire des oiseaux de France.* Avifaune de la France métropolitaine. Nathan, Paris.

MULLARNEY K., SVENSSON L., ZETTERSTRÖM D. & GRANT P.J. (1999). *Le guide Ornitho.* Delachaux & Niestlé, Lausanne.

RICHIR M. (1998). *La Naissance des dieux.* HACHETTE, collection « Pluriel », Paris.

Antoninus Liberalis, Métamorphoses (XI) : histoire d'Edon et Polytechnos.

APPOLODORE, Bibliothèque (III, 14, 8).

HOMERE, l'Odyssée (XIX, 511-534).

HYGIN, Fables (LXV).

OVIDE, Métamorphoses (VI, 424 et suiv.).

PAUSANIAS, Description de la Grèce (I, 41, 8).

SOPHOCLE, Térée (tragédie aujourd'hui perdue).

PHILOMELE ET PROGNE

Autrefois, Progné, l'hirondelle,
De sa demeure s'écarta,
Et loin des villes s'emporta
Dans un bois où chantait la pauvre Philomèle.
"Ma sœur, lui dit Progné, comment vous portez-vous ?
Voici tantôt mille ans que l'on ne vous a vue :
Je ne me souviens point que vous soyez venue,
Depuis le temps de Thrace, habiter parmi nous.
Dites-moi, que pensez-vous faire ?
Ne quitterez-vous point ce séjour solitaire ?"
Ah! reprit Philomèle, en est-il de plus doux ?"
Progné lui reparti : "Eh quoi ? cette musique, Pour ne
chanter qu'aux animaux,
Tout au plus à quelque rustique ?
Le désert est-il fait pour des talents si beaux ?
Venez faire aux cités éclater leurs merveilles.
Aussi bien, en voyant les bois,
Sans cesse, il vous souvient que Térée, autrefois,
Parmi des demeures pareilles,
Exerça sa fureur sur vos divins appas."
"Et c'est le souvenir d'un si cruel outrage.
Qui fait, reprit sa sœur, que je ne vous suis pas :
En voyant les hommes, hélas!
Il m'en souvient bien davantage."

Jean de LA FONTAINE Livre III, 15.

HONG-KONG

Ornithologie sous les gratte-ciel

(1^{er} au 6 avril 2007)
Frédéric DOMENJOUR

Aller observer les oiseaux à Hong-Kong pourrait, de premier abord, paraître un challenge difficile. La ville est mondialement connue pour sa folie urbaine, son développement incessant et son surpeuplement incroyable.

C'est un peu vite oublier que, malgré ses 10 millions d'habitants et sa faible superficie (1098 km²), Hong-Kong offre une remarquable diversité topographique et que plus de 40% du territoire de l'ex-colonie britannique sont érigés en parc naturel !

Pour le passionné d'oiseaux, Hong-Kong pourrait se résumer en deux mots : **Mai-Po**. Au pied des buildings, la réserve naturelle qui porte ce nom, gérée par le WWF, est située à l'extrémité nord-ouest des nouveaux territoires. Il s'agit d'une vaste zone humide qui englobe les mangroves et surtout les vasières d'Inner Bay, les dernières à être recouvertes dans cette partie de la mer de Chine méridionale par la marée montante. Les 1500 hectares de la réserve sont également constitués d'étangs et de roselières, mais aussi de plusieurs dizaines de Gei Wai, des bassins entourés de murs en terre battue bâtis pour l'élevage des crevettes.

Etape importante pour la migration des oiseaux, Mai-Po est mondialement connu pour la migration des limicoles en avril et mai. Il est assez facile d'observer en une seule journée plus de 35 espèces. Parmi elles, quelques stars qui attirent des ornithologues du monde entier : le **Bécasseau spatule**, le **Chevalier tacheté** et le **Limnodrome asiatique**... et, dans une moindre mesure, le **Courlis nain**, car encore plus aléatoire que les trois premiers.

La migration des passereaux, moins spectaculaire et malheureusement en net déclin, concerne toutefois, quand les conditions sont optimales, plusieurs espèces de gobemouches, de pipits et de bruants.



Chevalier tacheté: Population mondiale inférieure à 1000 couples

Un mot également de Mai-Po en hiver, car la réserve accueille deux espèces prestigieuses, gravement menacées et dont une grande part de l'effectif mondial se retrouve dans ce petit coin de Hong-Kong : la **Petite Spatule** (ou Spatule à face noire, encore facilement observable en avril) et la **Mouette de Saunders**. Chaque hiver, souvent à l'unité, la réserve accueille également des espèces « intéressantes » pour l'ornithologue européen : **Sarcelle à faucille ou élégante**, **Choucas de Daourie** ou **Goéland ichthyète**... Enfin, dans ces hauts lieux ornithologiques, il y a toujours un ou deux égarés qui font le bonheur des ornithologues locaux.

L'observation des oiseaux à Hong-Kong ne se résume pas uniquement à découvrir Mai-Po. Tai-Po, par exemple, un autre haut lieu de l'ornithologie locale, est connu pour sa forêt équatoriale humide (la dernière résiduelle) et les espèces qui lui sont inféodées. En hiver, les parcs de la ville hébergent

souvent des « sibs », **Pouillot de Pallas** (assez commun), **Robin à flancs roux**, **Grive obscure** ou **Merle pâle**...

En résumé, le territoire de Hong-Kong, même s'il n'a pas, à juste titre, la réputation d'autres sites asiatiques (Beidahe par exemple) réserve d'agréables surprises et peut être une destination intéressante dans le cadre d'un voyage « facile » ou qui ne serait pas 100% ornithologique.

Mais revenons à Mai-Po qui aura retenu, dans cette première semaine d'avril 2007, la quasi-totalité de mes efforts de prospection. J'y ai consacré trois matinées complètes d'observation. La première chose à savoir est qu'il faut réserver à l'avance (prévoir deux mois) un permis d'entrée. Pour cela, consulter le site www.wwf.org.hk, ou vous pourrez, en échangeant quelques mails, parvenir à vos fins et également vous renseigner sur les dernières observations. La réserve ouvre théoriquement à 9h, mais, comme toujours, le plus tôt est le mieux et vous pourrez toujours négocier, après votre première visite, une arrivée plus matinale. Avec gentillesse et le plus grand sérieux, le personnel de la réserve mettra à votre disposition, dans une boîte aux lettres, tous les papiers journaliers nécessaires à vos pérégrinations matinales. C'est donc aux aurores que vous pourrez commencer !

Pour se rendre à Mai-Po et, où que vous logiez à Hong-Kong, je vous conseille fortement de prendre un taxi (les distances ne sont pas très grandes). Il est important d'avoir un plan du site en chinois à montrer au chauffeur, car celui-ci sous un « *I know* » de façade est souvent un peu perdu. Notre premier voyage depuis Shatin aura pris 1h.30 au lieu des 30 minutes habituelles ! Arrivé à Mai-Po, faites-vous enregistrer à la maison de la réserve et organisez, si besoin, vos futures journées. La quête ornithologique peut commencer. La prospection des étangs à crevettes, quelques centaines de mètres avant la réserve, est intéressante. Les migrateurs peuvent être ici, par mauvais temps, abondants. J'y ai observé, dans d'excellentes conditions, une **Bécassine à queue pointue**, une **Glaréole orientale** et plusieurs **Pipits à gorge rousse**.

Intéressant également le secteur autour du centre d'accueil WWF, où l'on signale régulièrement, dans les grands arbres et autour des étangs, des gobemouches migrateurs : pour moi ce sera le **Gobemouche brun**. La densité des oiseaux asiatiques est remarquable : **bulbuls**, **Garrulaxe**, **Coucou koel**, **Pie bleue**... Un tableau signale les dernières observations.

Après 200 mètres au travers d'autres étangs à crevettes, on entre dans la réserve proprement dite. Celle-ci se divise en deux parties bien distinctes. Un vaste réseau de sentiers, tout d'abord, chemine au milieu des étangs et des zones humides. Très régulièrement, des observatoires permettent d'approcher de près les oiseaux. En s'enfonçant un peu plus dans la réserve, on arrive alors dans le second biotope de Mai-Po, la réserve maritime protégée, ceinturée par de hauts grillages. Une porte d'accès mène à un chemin sur pilotis qui serpente au travers des mangroves plus ou moins inondées selon l'état de la marée et débouche, après 10 minutes de marche, sur le front de mer et trois huttes d'observation. C'est là qu'il faut se poster, une bonne heure avant la marée haute, pour observer des centaines de limicoles refoulés par la mer montante et qui viennent s'agglutiner peu à peu à quelques mètres de votre observatoire. Le dernier carré de vasières recouvert et tous s'envolent...

Bien qu'extraordinaires, ces observations sont toutefois un peu frustrantes, car les horaires exactes des marées hautes sont souvent approximatifs, dépendants, entre autres, des conditions atmosphériques (malgré les quelques renseignements donnés sur le site internet www.hko.gov.hk/tide/marine/hko_tb.htm, je suis arrivé deux fois sur trois en retard) et la mer monte vite, ne donnant en fait que quelques minutes d'observations.

Une fois le dernier limicole envolé, il est alors beaucoup plus intéressant de faire demi-tour et de se rendre dans les observatoires des étangs n°16 et 17 où a été créé un reposoir de marée haute pour les limicoles. Là vous pourrez prendre tout votre temps pour détailler les centaines d'oiseaux

regroupés sur quelques îlots judicieusement disposés : un festival pour ma part avec quelques 37 espèces et deux des stars attendues, **Chevalier tacheté** et **Limnodrome asiatique**, mais aussi des centaines de **Bécasseaux de l'Anadyr**, des **Gravelots mongols** et de **Leschenault**, des **Bécasseaux à queue pointue** et à **cou roux**, des **Chevaliers bargettes** et des **Pluviers fauves**... Seul manque à l'appel le **Bécasseau spatule** qui sera vu quelques jours après mon départ.... les aléas et le charme de l'observation des oiseaux sauvages.

Une fois bien repu de « limis, » on pourra alors cheminer entre les étangs, scruter les buissons et les rives des marais, pour surprendre dans une prairie un **Bruant masqué**, dans les broussailles quelques **Pouillots bruns**, ou sur une branche à l'affût des **Pies-grièches Schach** et diverses espèces de martins-pêcheurs...

En scrutant le ciel, au milieu de centaines de **Martinets des maisons** il faudra être vigilant à la « queue fourchue » signant la présence du **Martinet de Sibérie**. Encore plus haut, 5 **Busautours** sont en voyage pour leur terre de Chine orientale...

Bibliographie :

VINEY C., PHILLIPPS K. & Lam Chiu Ying (2006). *The birds of Hong-Kong and South China*. Information Services Department, the Government of the Hong Kong Special Administrative Region. Top duck SA. Amboise, France.

WOODWARD T.J. & CARNEY G.J. (1996). *Where to watch birds and other Wildlife in Hong-Kong and Guandong*. WWF. HONG-KONG Bird Watching Society. Paramount printing Ltd, Hong Kong.

MAC DONALD P. (2006). *Hong-Kong*. National Geographic : les guides de voyage.

Frédéric DOMENJOUR



Liste des espèces observées

| espèce | lieu | n | Observations |
|--|--------|---|-------------------|
| 1) GREBE HUPPE- <i>Podiceps cristatus</i> | Mai-Po | 2 | En mer |
| 2) GREBE CASTAGNEUX- <i>Tachybaptus ruficollis</i> | Mai-Po | - | Commun |
| 3) GRAND CORMORAN- <i>Phalacrocorax carbo</i> | Mai-Po | - | Commun |
| 4) HERON POURPRE- <i>Ardea purpurea</i> | Mai-Po | 1 | Autour des étangs |
| 5) HERON CENDRE- <i>Ardea cinerea</i> | Mai-Po | - | Commun |

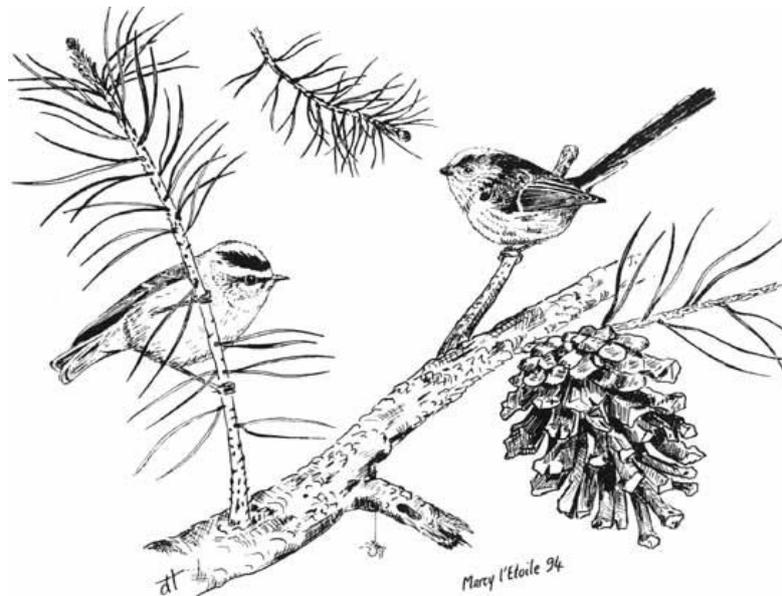
| espèce | lieu | n | Observations |
|---|--------|-----|--|
| 6) HERON CRABIER CHINOIS- <i>Ardeola bacchus</i> | Mai-Po | - | Commun |
| 7) HERON BIHOREAU- <i>Nycticorax nycticorax</i> | Mai-Po | - | Nombreux |
| 8) HERON STRIE- <i>Butorides striatus</i> | - | 2 | 1 dans le port d'Hong-Kong et 1 à Mai-Po |
| 9) AIGRETTE GARZETTE- <i>Egretta garzetta</i> | - | - | Commune un peu partout |
| 10) HERON GARDEBOEUF- <i>Bubulcus ibis</i> | Mai-Po | 10 | Dans les rizières |
| 11) GRANDE AIGRETTE- <i>Ardea alba</i> | Mai-Po | - | Commune |
| 12) AIGRETTE INTERMEDIAIRE- <i>Egretta intermedia</i> | Mai-Po | - | Quelques-unes autour des mangroves et sur les vasières |
| 13) AIGRETTE SACREE- <i>Egretta sacra</i> | - | 1 | Observation en pleine mer, en vol entre Hong-Kong et Macao |
| 14) PETITE SPATULE- <i>Platalea minor</i> | Mai-Po | - | Commune. Espèce menacée avec une population mondiale inférieure à 700 oiseaux. Mai-Po est le principal site d'hivernage |
| 15) CANARD COLVERT- <i>Anas platyrhynchos</i> | Mai-Po | 1 | - |
| 16) CANARD A BEC TACHETE- <i>Anas poecilorhyncha</i> | Mai-Po | 2 | un couple sur un étang |
| 17) CANARD PILET- <i>Anas acuta</i> | Mai-Po | 2 | - |
| 18) CANARD SOUCHET- <i>Anas clypeata</i> | Mai-Po | - | Quelques-uns autour des vasières et mangroves |
| 19) CANARD SIFFLEUR- <i>Anas penelope</i> | Mai-Po | - | En petit nombre en mer |
| 20) SARCELLE D'HIVER- <i>Anas crecca</i> | Mai-Po | 2 | Sur un étang |
| 21) BALBUZARD PECHEUR- <i>Pandion haliaetus</i> | Mai-Po | 3 | En mer, pas loin des zones à mangroves |
| 22) MILAN NOIR- <i>Milvus migrans</i> | - | - | Commun, surtout au-dessus de Hong Kong |
| 23) PYGARGUE BLAGRE- <i>Haliaeetus leucogaster</i> | - | 1 | Passe en vol au dessus des buildings |
| 24) AIGLE DE BONELLI- <i>Hieraetus fasciatus</i> | - | 2 | 1 à Shatin et 1 en chasse autour du reposoir de limicoles à Mai-Po. Vu de très près posé |
| 25) BUSAUTOUR A JOUES GRISES- <i>Butastur indicus</i> | Mai-Po | 7 | De passage |
| 26) AUTOUR HUPPE- <i>Accipiter trivirgatus</i> | - | 1 | En vol circulaire à Shatin |
| 27) RALE A POITRINE BLANCHE- <i>Amaurornis phoenicurus</i> | Mai-Po | - | Commun |
| 28) GALLINULE POULE D'EAU- <i>Gallinula chloropus</i> | Mai-Po | - | Commune |
| 29) AVOCETTE ELEGANTE- <i>Recurvirostra avosetta</i> | Mai-Po | - | Plusieurs centaines, soit sur les vasières maritimes, soit sur l'étang reposoir à limicoles. Le seul limicole restant en mer à marée haute |
| 30) ECHASSE BLANCHE- <i>Himantopus himantopus</i> | Mai-Po | - | Commune |
| 31) PETIT GRAVELOT- <i>Charadrius dubius</i> | Mai-Po | 1 | Autour d'un étang |
| 32) GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU- <i>Charadrius alexandrinus</i> | Mai-Po | - | Assez commun |
| 33) GRAVELOT DE LESCHENAULT- <i>Charadrius leschenaultii</i> | Mai-Po | - | Une cinquantaine, plusieurs en plumage nuptial |
| 34) GRAVELOT MONGOL- <i>Charadrius mongolus</i> | Mai-Po | - | Quelques-uns avec des Gravelots de Leschenault, comparaison directe |
| 35) PLOUVIER FAUVE- <i>Pluvialis fulva</i> | Mai-Po | - | Une bonne douzaine, quelques-uns en plumage nuptial |
| 36) PLOUVIER ARGENTE- <i>Pluvialis squatarola</i> | Mai-Po | - | Assez commun |
| 37) GLAREOLE ORIENTALE- <i>Glareola maldivarum</i> | Mai-Po | 1 | Posée et en vol autour d'un étang |
| 38) TOURNEPIERRE A COLLIER- <i>Arenaria interpres</i> | Mai-Po | 1 | Au milieu de centaines de limicoles au reposoir de marée haute |
| 39) BECASSINE DES MARAIS- <i>Gallinago gallinago</i> | Mai-Po | 2 | Autour d'un étang |
| 40) BECASSINE A QUEUE POINTUE- <i>Gallinago stenura</i> | Mai-Po | 1 | Vu posé et en vol, comparaison directe avec deux Bécassines des marais |
| 41) COURLIS CENDRE- <i>Numenius arquata</i> | Mai-Po | - | Commun |
| 42) COURLIS DE SIBERIE- <i>Numenius madagascariensis</i> | Mai-Po | 1 | Avec des Courlis cendrés |
| 43) COURLIS CORLIEU- <i>Numenius phaeopus</i> | Mai-Po | - | Commun |
| 44) BARGE A QUEUE NOIRE- <i>Limosa limosa</i> | Mai-Po | 100 | Sur un étang à l'écart des autres limicoles |
| 45) BARGE ROUSSE- <i>Limosa lapponica</i> | Mai-Po | - | Commune |
| 46) LIMNODROME ASIATIQUE- <i>Limnodromus semipalmatus</i> | Mai-Po | 20 | A marée montante sur les vasières maritimes. Limicole dont la population est estimée à moins de 20000 oiseaux |

| espèce | lieu | n | Observations |
|---|--------|-----|--|
| 47) CHEVALIER GUIGNETTE- <i>Actitis hypoleucos</i> | Mai-Po | - | Des solitaires autour des étangs |
| 48) CHEVALIER SYLVAIN- <i>Tringa glareola</i> | Mai-Po | - | Solitaire ou en petites troupes autour des étangs |
| 49) CHEVALIER CULBLANC- <i>Tringa ochropus</i> | Mai-Po | - | Des solitaires autour des étangs |
| 50) COMBATTANT VARIE- <i>Philomachus pugnax</i> | Mai-Po | - | Une demi-douzaine au milieu de centaines d'autres limicoles |
| 51) CHEVALIER BARGETTE- <i>Xenus cinereus</i> | Mai-Po | - | Assez commune |
| 52) CHEVALIER GAMBETTE- <i>Tringa totanus</i> | Mai-Po | - | Commun |
| 53) CHEVALIER ARLEQUIN- <i>Tringa erythropus</i> | Mai-Po | 50 | - |
| 54) CHEVALIER ABOYEUR- <i>Tringa nebularia</i> | Mai-Po | - | Un des limicoles les plus communs, grosse troupe sur l'étang reposoir à marée haute |
| 55) CHEVALIER TACHETE- <i>Tringa guttifer</i> | Mai-Po | 5 | Au milieu de Chevaliers aboyeurs. Espèce très rare, moins de 2000 oiseaux au monde |
| 56) CHEVALIER STAGNATILE- <i>Tringa stagnatilis</i> | Mai-Po | - | Commun |
| 57) BECASSEAU DE L'ANADYR- <i>Calidris tenuirostris</i> | Mai-Po | - | Plusieurs dizaines, souvent en plumage nuptial, de très loin le bécasseau le plus commun |
| 58) BECASSEAU MAUBECHE- <i>Calidris canutus</i> | Mai-Po | 1 | Au milieu de dizaines de Bécasseaux de l'Anadyr |
| 59) BECASSEAU COCORLI- <i>Calidris ferruginea</i> | Mai-Po | - | Assez commun |
| 60) BECASSEAU VARIABLE- <i>Calidris alpina</i> | Mai-Po | 2 | Bien peu au milieu de centaines de limicoles |
| 61) PHALAROPE A BEC ETROIT- <i>Phalaropus lobatus</i> | Mai-Po | 1 | En mer à marée haute |
| 62) BECASSEAU A QUEUE POINTUE- <i>Calidris acuminata</i> | Mai-Po | 5 | Sur l'étang reposoir à marée haute |
| 63) BECASSEAU FALCINELLE- <i>Limicola falcinellus</i> | Mai-Po | 1 | Sur l'étang reposoir à marée haute |
| 64) BECASSEAU A COU ROUX- <i>Calidris ruficollis</i> | Mai-Po | 1 | En plumage nuptial, sur l'étang reposoir à marée haute |
| 65) BECASSEAU DE TEMMINCK- <i>Calidris temminckii</i> | Mai-Po | 2 | Sur l'étang reposoir à marée haute |
| 66) MOUETTE RIEUSE- <i>Larus ridibundus</i> | Mai-Po | - | Commune |
| 67) MOUETTE DE SAUNDERS- <i>Larus saundersi</i> | Mai-Po | 1 | Un hivernant apparemment blessé, posé sur un îlot en mer en bordure des mangroves. Espèce menacée avec moins de 7000 oiseaux |
| 68) STERNE HANSEL- <i>Gelochelidon nilotica</i> | Mai-Po | 100 | Sur l'étang reposoir à marée haute |
| 69) STERNE CASPIENNE- <i>Sterna caspia</i> | Mai-Po | - | Quelques-unes |
| 70) TOURTERELLE ORIENTALE- <i>Sterptopelia orientalis</i> | Mai-Po | - | Assez commune |
| 71) TOURTERELLE TIGRINE- <i>Sterptopelia chinensis</i> | - | - | Partout, commune |
| 72) COUCOU KOEL- <i>Eudynamis scolopacea</i> | - | - | Entendu très régulièrement et observé une demi-douzaine de fois. Espèce cosmopolite |
| 73) GRAND COUCAL- <i>Centropus sinensis</i> | Mai-Po | 1 | |
| 74) CACATOES SOUFRE- <i>Cacatua sulphurea</i> | - | - | Une dizaine dans la ville de Hong-Kong, surtout autour du Hong-Kong Park |
| 75) PERRUCHE A COLLIER- <i>Psittacula krameri</i> | - | - | Plusieurs en ville |
| 76) MARTIN-PECHEUR PIE- <i>Ceryle rudis</i> | Mai-Po | 1 | Une seule observation |
| 77) MARTIN-PECHEUR D'EUROPE- <i>Alcedo atthis</i> | - | - | Noté deux fois à Mai-Po et autour du bassin d'un monastère de Hong-Kong |
| 78) MARTIN-PECHEUR A COIFFE NOIRE- <i>Halcyon pileata</i> | Mai-Po | 1 | Bien observé |
| 79) MARTINET DE SIBERIE- <i>Apus pacificus</i> | Mai-Po | 1 | Un bien évident au milieu de centaines de Martinets des maisons |
| 80) MARTINET A CROUPION BLANC- <i>Apus nipalensis</i> | Mai-Po | - | Des centaines |
| 81) HIRONDELLE RUSTIQUE- <i>Hirundo rustica</i> | Mai-Po | - | Commune |
| 82) HIRONDELLE ROUSSELINE- <i>Hirundo daurica</i> | - | 2 | Une autour d'un temple à Hong-Kong et une à Mai-Po |
| 83) HIRONDELLE DE BONAPARTE- <i>Delichon dasypus</i> | - | 1 | Au milieu d'une troupe d'Hirondelles rustiques à Hong-Kong |
| 84) HIRONDELLE DE RIVAGE- <i>Riparia riparia</i> | Mai-Po | 1 | Au milieu des Hirondelles rustiques |
| 85) MOINEAU FRIQUET- <i>Passer montanus</i> | - | - | Omniprésent partout |
| 86) PIPIT DE RICHARD- <i>Anthus richardi</i> | Mai-Po | 2 | Sur une prairie |
| 87) PIPIT A GORGE ROUSSE- <i>Anthus cervinus</i> | Mai-Po | - | Passage important le 9 avec une dizaine autour des étangs à l'entrée de la réserve |
| 88) BERGERONNETTE DES RUISSEAUX- <i>Motacilla cinerea</i> | - | 1 | Temple de Wong Tai Sin à Kowloon |

| espèce | lieu | n | Observations |
|--|--------|---|---|
| 89) BERGERONNETTE PRINTANIERE- <i>Motacilla flava</i> | Mai-Po | - | Assez commune |
| 90) BERGERONNETTE GRISE- <i>Motacilla alba</i> | - | - | Quelques isolés, une demi-douzaine de contacts |
| 91) JASEUR BOREAL- <i>Bombycilla garrulus</i> | Mai-Po | 1 | Origine ? Le territoire de Hong-Kong compte énormément d'espèces introduites... |
| 92) BULBUL ORPHEE- <i>Pycnonotus jocosus</i> | - | - | Commun et ubiquiste |
| 93) BULBUL DE CHINE- <i>Pycnonotus sinensis</i> | - | - | Ubiquiste, un des oiseaux les plus communs |
| 94) MERLE SHAMA- <i>Copsychus saularis</i> | - | - | Commun et ubiquiste |
| 95) TARIER DE SIBERIE- <i>Saxicola maurus</i> | Mai-Po | 1 | Autour des étangs d'élevage de crevettes |
| 96) ARRENGA SIFFLEUR- <i>Myiophoneus caeruleus</i> | - | 1 | Dans les sous bois de Hong-Kong Park. Nourrit un jeune |
| 97) CISTICOLE DES JONCS- <i>Cisticola juncidis</i> | Mai-Po | - | 1-2 chanteurs autour des prairies et étangs à l'entrée de la réserve |
| 98) PRINIA A VENTRE JAUNE- <i>Prinia flaviventris</i> | Mai-Po | - | Très commune dans les zones à végétation humide |
| 99) PRINIA SIMPLE- <i>Prinia inornata</i> | Mai-Po | - | En petit nombre dans les fourrés humides |
| 100) POUILLOT BRUN- <i>Phylloscopus fuscatus</i> | Mai-Po | - | Hivernant : une demi-douzaine de contacts surtout dans les zones de mangroves |
| 101) POUILLOT A GRANDS SOURCILS- <i>Ph. inornatus</i> | Mai-Po | - | Une demi-douzaine de contacts, dans tous les milieux (parcs...) |
| 102) COUTURIERE A LONGUE QUEUE- <i>Orthotomus sutorius</i> | - | - | Assez commune, surtout dans les parcs et jardins |
| 103) GOBEMOUCHE BRUN- <i>Muscicapa dauurica</i> | - | - | Deux contacts à Mai-Po et à Hong-Kong Park |
| 104) GARRULAXE MASQUE- <i>Garrulax perspicillatus</i> | Mai-Po | - | Commun, en bande |
| 105) GARRULAXE HOAMY- <i>Garrulax canorus</i> | Macao | 1 | Un seul oiseau, dans un parc de la ville |
| 106) MESANGE CHARBONNIERE- <i>Parus major</i> | - | - | Assez commune dans tous les milieux boisés |
| 107) ZOSTEROPS DU JAPON- <i>Zosterops japonica</i> | - | - | Très commun un peu partout |
| 108) PIE-GRIECHE SCHACH- <i>Lanius schach</i> | Mai-Po | - | Au moins trois contacts |
| 109) PIE BAVARDE- <i>Pica pica</i> | - | - | Commune, en ville et ailleurs |
| 110) PIE BLEUE- <i>Cyanopica cyana</i> | Mai-Po | - | Introduite, commune autour de l'accueil du WWF |
| 111) PIROLLE A BEC ROUGE- <i>Urocissa erythrorhyncha</i> | - | 1 | Dans un parc à Shatin |
| 112) CORBEAU A COLLIER- <i>Corvus torquatus</i> | Mai-Po | - | Quelques oiseaux en vol |
| 113) CORBEAU A GROS BEC- <i>Corvus macrorhynchos</i> | - | 2 | En vol près du Peak à Hong-Kong |
| 114) ETOURNEAU SOYEUX- <i>Sturnus sericeus</i> | Mai-Po | 5 | Sur des fils électriques à l'entrée de la réserve |
| 115) ETOURNEAU MANDARIN- <i>Sturnus sinensis</i> | Mai-Po | - | Un groupe posé sur un grand arbre |
| 116) ETOURNEAU A COU NOIR- <i>Sturnus nigricollis</i> | - | - | Commun partout |
| 117) MARTIN HUPPE- <i>Acridotheres cristatellus</i> | - | - | Assez commun dans les milieux dégagés |
| 118) BRUANT A FACE NOIRE- <i>Emberiza spodocephala</i> | Mai-Po | 1 | A terre, se nourrissant dans un champ. En plumage femelle |
| 119) DOMINO PONCTUE- <i>Lonchura punctulata</i> | Mai-Po | - | Quelques oiseaux dans les herbes en bordure des étangs à crevettes |

LISTE DES OISEAUX DU RHONE

(en préparation)



Je remets actuellement à jour **la liste des oiseaux du Rhône** réalisée en 1997 par notre ami Alex (aujourd'hui guyanais) et publiée dans l'EFFRAIE n°13/1997-98.

Elle comporterait **292 espèces** présentées dans l'ordre systématique, avec, pour chacune :

le statut :

| | |
|--------------------|----|
| nicheur sédentaire | NS |
| erratique | E |
| nicheur | N |
| migrateur | M |
| hivernant | H |

et une indication d'abondance :

| | |
|---------------|---|
| commune | c |
| peu commune | x |
| rare | r |
| occasionnelle | o |
| accidentelle | a |
| domestiquée | d |

Nos connaissances sont insuffisantes pour quelques espèces très rares et on le signalera par un point d'interrogation, que ce soit en nidification, en migration ou en erratisme :

présence ou nidification peu probable ou possible, mais non prouvée ?

La liste, de 11 pages en tableau EXCEL, est diffusée sur le site du CORA <http://coraregion.free.fr/> et je demande à chacun de me donner (par mail) ses commentaires et son avis, en particulier sur le statut de chacune des espèces, avant diffusion définitive.

En effet, les renseignements et données récentes collectés sur le terrain par tous sont précieux, mais pas toujours tous connus, et le concours de tous les ornithologues amateurs du

département me sera indispensable pour terminer ce travail. La liste sera alors diffusée dans le numéro 22 de cette revue l'EFFRAIE.

Merci d'avance !

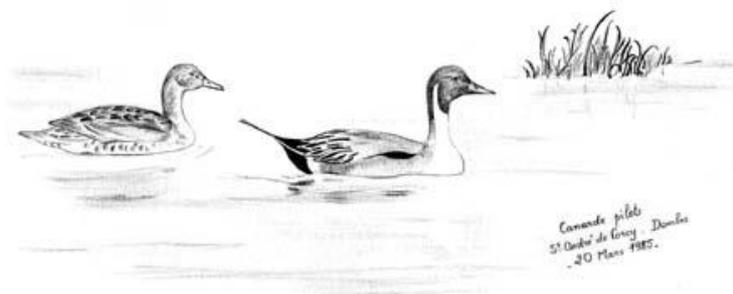
Il y aurait, avant ces corrections attendues, **292 espèces**, sans compter quelques-unes incertaines ou domestiquées. Ces 292 espèces peuvent se classer de différentes manières :

139 espèces sont nicheuses

dont **75 espèces nicheuses sédentaires** (dont les couples nicheurs restent toute l'année, par exemple la Chevêche d'Athéna)

et **84 espèces nicheuses**, mais dont les couples nicheurs migrent vers le sud pour l'hiver, comme par exemple la Tourterelle des bois,

certaines espèces faisant partie de ces deux catégories, c'est-à-dire que certains de leurs couples nicheurs restent en hiver et d'autres migrent, comme par exemple le Chardonneret élégant.



En migration, on peut voir **169 espèces** (sans compter les espèces classées "accidentelles"), comme par exemple la Bergeronnette printanière, dont 25 espèces qui ne peuvent être observées qu'en migration, comme par exemple le Gobemouche noir ou le Chevalier aboyeur.

En hiver, on peut voir **128 espèces** (sans compter les espèces classées "accidentelles"), dont 102 espèces non "nicheuses sédentaires stricts" comme par exemple le Pigeon ramier. Seulement 25 espèces sont migratrices de passage et hivernantes, mais non nicheuses, comme par exemple la Sarcelle d'hiver.

Il y a 9 espèces classées comme vues en erratisme (le plus souvent) estival, comme par exemple le Grand Cormoran, dont une seule, le Vautour fauve, qui n'est vue qu'en erratisme (et également 9 accidentelles).

Il y a, de plus, **84 espèces classées accidentelles**, la plupart notée en migration, comme par exemple la Fauvette pitchou, dont 28 hivernantes accidentelles comme la Bernache cravant.

Enfin, 6 espèces sont considérées comme domestiquées, pour les individus présents (ou notés une fois) dans le Rhône, comme par exemple le Canard mandarin ou le Harle couronné. On a exclu pour l'instant les oiseaux à l'évidence échappés de cage et ne figurant pas dans la liste des oiseaux de France de la LPO.

En 1997, il y avait 145 espèces nicheuses, 122 espèces hivernantes et 79 espèces accidentelles (RENAUDIER 1998).

Semblent avoir disparu comme espèces nicheuses le Râle des genêts, le Pic cendré (?), le Pic mar (?), la Chouette de Tengmalm (?), le Cochevis huppé, la Gorgebleue à miroir, la Cisticole des joncs (?), la Locustelle lusciniôide, le Phragmite des joncs (?), la Fauvette orphée, la Rémiz penduline (?) et la Pie-grièche à poitrine rose.

Les nouvelles espèces nicheuses sont le Canard souchet (?), le Fuligule morillon (?), le Faucon pèlerin, la Sterne pierregarin, la Fauvette mélanocéphale et le Grand Corbeau.

L'Elanion blanc reste nicheur accidentel pour l'instant !

Sont des nicheurs possibles (mais restant avec un point d'interrogation) le Milan royal, l'Aigle botté, le Chevalier guignette et la Fauvette mélanocéphale.

Au total, le département perdrait donc 12 espèces nicheuses, mais en regagnerait 6, sauf corrections à venir.

Merci à Cyril DELIRY pour son précieux travail de collecte et de présentation des données d'espèces soumises à homologation régionale ou nationale.

Merci à tous pour vos remarques, suggestions, corrections et commentaires, constructifs sans aucun doute, et probablement précieux !

Dominique TISSIER
(<mailto:dominique.tissier@ecam.fr>)

"L'expérience de chacun est le trésor de tous..." (Gérard de NERVAL).

Bibliographie :

Base de données du CORA - M.R.E. Lyon.

CHABROLLE A. (2005). Un Goéland méditerranéen en vacances à Lyon. *L'Effraie* n°14, CORA-Rhône, Lyon.

CORA Région (2003). *Les oiseaux nicheurs en Rhône-Alpes, 1977-2000. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes.* CORA éditeur, Lyon.

DELIRY C. - Comité d'Homologation Régional Rhône-Alpes, <http://www.deliry.com/chr.htm>

DI NATALE B. (2001). *Enquête nationale 2000-2001. Estimation des populations de rapaces diurnes nicheurs en France : résultats d'enquête du département du Rhône.* CORA-Rhône, Lyon.

DI NATALE B. (2005). Le Milan royal. *L'Effraie* n°14, CORA-Rhône, Lyon.

DI NATALE B. (2005). Le Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus* dans le Rhône. *L'Effraie* n°16, CORA-Rhône, Lyon.

DI NATALE B. (2006). L'Aigle botté dans le Rhône. *L'Effraie* n°18, CORA-Rhône, Lyon.

DUBOIS M. (2005). Nidification de l'Elanion blanc *Elanus caeruleus* dans le Rhône en 2005. *L'Effraie* n°15, CORA-Rhône, Lyon.

DUBOIS M., GAGET V. & TISSIER D. (2007). Nidification du Faucon pèlerin dans le Grand Lyon : reproduction et pose de nichoirs à Feyzin. *L'Effraie* n°20, CORA-Rhône, Lyon.

- DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G., YESOU P. (2000). *Inventaire des oiseaux de France*. Avifaune de la France métropolitaine. Nathan, Paris.
- GAGET V. (2006). Nidification du Faucon pèlerin dans le Grand Lyon. *L'Effraie* n°17, CORA-Rhône, Lyon.
- GRUET J. (2005). Quand tempête rime avec GAG... : les Bernaches cravants. *L'Effraie* n°14, CORA-Rhône, Lyon.
- MANDRILLON L. (1989). La migration des oiseaux à Dardilly. *L'Effraie* n°7. CORA-Rhône.
- ORGERET J. & F. et TISSIER D. (2006). Observations de Vautours fauves dans le Rhône... et ailleurs en 2006. *L'Effraie* n°18, CORA-Rhône, Lyon.
- RENAUDIER A. (1998). Les oiseaux du Rhône. *L'Effraie* n°13. CORA-Rhône, Lyon.
- RUFER R. (2006). Observation d'un Flamant rose au Grand Large (69). *L'Effraie* n°17, CORA-Rhône, Lyon.
- TISSIER D. (2000). *Les oiseaux de Marcy l'Etoile*. (édité par l'auteur)
- TISSIER D. (2005). Une Fauvette pitchou dans le Rhône. *L'Effraie* n°14, CORA-Rhône, Lyon.
- TISSIER D. (2005). Observation d'un Aigle botté dans le Beaujolais. *L'Effraie* n°15, CORA-Rhône, Lyon.
- TISSIER D. (2005). Le Jaseur boréal, star de l'hiver ! *L'Effraie* n°15, CORA-Rhône, Lyon.
- TISSIER D. (2005). Ambiance camarguaise à Miribel-Jonage ! L'Ibis falcinelle. *L'Effraie* n°16, CORA-Rhône, Lyon.
- TISSIER D. (2007). Reproduction du Goéland leucophée à Lyon en 2007. *L'Effraie* n°21, CORA-Rhône, Lyon.
- TISSIER D. (2007). Première reproduction de la Sterne pierregarin dans le Rhône. *L'Effraie* n°21, CORA-Rhône, Lyon.



Vous n'avez pas les précédents numéros de l'EFFRAIE ?

Venez les chercher au local du CORA-Rhône

à la Maison Rhodanienne de l'Environnement

32 rue Sainte-Hélène 69002 LYON

Encore disponibles (et gratuits pour nos adhérents) :

L'EFFRAIE n°14 janvier 2005

(L'Oedicnème criard - Le Milan royal - Chronique 2002-03 - etc.)

L'EFFRAIE n°15 avril 2005

(La Chevêche - Le Milan noir - Bourdelan - Le Jaseur boréal - etc.)

L'EFFRAIE n°16 octobre 2005

(L'Elanion blanc - Les fouines - Le Circaète - Le Pic noir- etc.)

L'EFFRAIE n°17 février 2006

(Le Balbuzard - La Buse variable - L'hermine - Faucon pèlerin - etc.)

L'EFFRAIE n°18 mai 2006

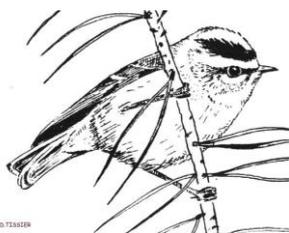
(La Cigogne blanche - Le Der - Le Cameroun - L'Aigle botté - Le Vautour fauve)

L'EFFRAIE n°19 octobre 2006

(Tout sur l'Oedicnème criard - L'Epervier - Le Hibou moyen-duc - Le Triton crêté)

L'EFFRAIE n°20 mars 2007

(Le Faucon pèlerin - Les héronnières - Les rassemblements d'Oedicnèmes - etc.)



Aussi en ligne
sur le site web du CORA
<http://coraregion.free.fr>

L'EFFRAIE est accessible sur le web, à partir du numéro 14 !

Mais si vous souhaitez garder chez vous un exemplaire sur papier, vous pourrez bien sûr toujours le retirer au local du CORA-Rhône.

Visitez le site du CORA : <http://coraregion.free.fr>